

**CORONAVIRUS  
EN ALGÉRIE**

**3 DÉCÈS ET 132  
NOUVEAUX CAS  
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4354 | Lundi 4 octobre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**SUITE À L'ENVOIÉE  
DES COURS MONDIAUX**

**LES ENGRAIS  
COÛTERONT  
PLUS CHER**

Page 16

**PROPOS MALVEILLANTS DE MACRON**

# FERME RÉACTION DE L'ALGÉRIE

Pages 3 et 4



■ **«UNE DÉCLARATION  
DE GUERRE À L'ALGÉRIE»  
POUR MAKRI**

■ **L'ALGÉRIE FERME  
SON ESPACE AÉRIEN  
AUX AVIONS MILITAIRES  
FRANÇAIS**

■ **LE SÉNAT RÉPOND  
À MACRON**



58

milliards  
de dinars dépensés  
annuellement pour  
la gestion des déchets  
ménagers.

139

produits de substitution  
à l'importation  
développés par  
les filiales d'ACS.

148

officiers de police  
judiciaire prêtent  
serment

## Les groupes "Gnaoua Vibrations" et "Choubbane Gnaoua" animent un concert à Alger

Les groupes de musique "Gnaoua Vibrations" et "Choubbane Gnaoua" ont animé, vendredi soir à Alger, un concert de musique dans une ambiance intense et devant un public de fans, ravi de retrouver le chemin des salles et lieux de spectacles. La décision de rouvrir les salles de spectacles et autres lieux accueillant le public, prise dernièrement en haut lieu, avec l'impératif catégorique de s'en tenir au strict respect des mesures barrières de prévention sanitaires, permet un "retour progressif à la vie normale" après près de deux ans de pandémie. Donnant suite à cette décision, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) a programmé à la Villa Abdelatif, une série de concerts hebdomadaires, mettant ainsi en valeur la richesse du patrimoine algérien. Après la remarquable prestation, du week-end dernier, animée par Cheikh Abdelkader Chaou, un des maîtres du chaâbi, le tour était venu lors de cette fin de semaine aux groupes "Gnaoua Vibrations" et "Choubbane Gnaoua" qui ont effectué en rythmes des entrées spectaculaires, se mêlant au public, dans des atmosphères de grands soirs. Se dandinant au gré des cadences ternaires, les choristes et percussionnistes jouant aux karkabous,



Asma Benmessaoud, Sofiane Benzouaoui, Zoubir Slimani, Younes Benbrahim et Akram Bouzouma du groupe "Gnaoua Vibrations", ont très vite conquis l'assistance, dirigés d'une main de maître par Maâlem Islem Hakoumi, au chant et au gombri.

## Une caravane de solidarité transportant des fournitures scolaires en direction de Tizi Ouzou et Ain Defla



Une caravane de solidarité composée de 4 camions transportant plus de 800 cartables remplis d'articles scolaires s'est ébranlée, samedi à Alger, en direction de Tizi Ouzou et Ain Defla, pour venir en aide aux élèves des écoles de ces deux

wilayas ravagées par les feux de forêts, enregistrés dans plusieurs régions du pays en août dernier. Organisée par les Scouts musulmans algériens (SMA), en coordination avec Ooredoo, cette initiative tend à aider les élèves dans ces deux wilayas très touchées par les incendies, en leur procurant les fournitures et articles scolaires nécessaires pour une rentrée scolaire calme. Dans une déclaration à l'APS, le commandant Karim Benfahsi, responsable de l'information et des relations publiques au sein des SMA a fait état de "4 camions mobilisés à destination de Tizi Ouzou et Ain Defla, chargés d'articles pédagogiques au profit des enfants des familles sinistrées". "Il s'agit", poursuit-il, "de la deuxième opération du genre après celle menée, toujours avec le même opérateur de téléphonie mobile, pour aider des sinistrés dans différentes régions du pays, en offrant des produits alimentaires, des vêtements et de la literie, dans le cadre de différentes opérations de solidarité et humanitaires".

## Bordj Bou Arreridj : Bir Kasdali secouée par un terrible meurtre

Ces derniers temps, l'Algérie est marquée par des faits divers particulièrement choquants et terrifiants. En ce premier jour du mois d'octobre la wilaya de Bordj Bou Arreridj a été secouée par un terrible meurtre. L'incident s'est produit plus précisément au niveau de la commune Bir Kasd Ali où un crime a été horriblement commis par un individu souffrant de troubles mentaux et psychologiques. Selon des sources locales, ce dernier a suivi la victime qui se dirigeait vers sa maison avant de l'attaquer avec un couperet au niveau de la tête. Cette dernière âgée d'une cinquantaine d'années s'appretait à rejoindre son domicile situé dans la même commune que celle du criminel. Avant d'arriver chez lui, l'individu a été surpris par l'agresseur qui l'a sauvagement tué avec un couperet. Les services de la Police nationale ont de ce fait lancé une enquête afin de mettre la lumière sur cette affaire qui est loin d'être la première qui se produit au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Durant le précédent mois de Ramadan, un incident similaire a eu lieu dans l'un des cafés de la ville. Rappelons que le 12 septembre de l'année en cours, cette



wilaya avait connu un drame aussi choquant que ce dernier. Il s'agissait d'un imam retrouvé mort dans une vallée à proximité de bâtiments dans la région « El Mizane », dans la commune de Ras El Oued.

## Retraité de la Royal Navy traverse l'océan Atlantique à la rame en 119 jours, et sans assistance !

Dave Bell est un ancien marin de la Couronne britannique. À 49 ans, il s'est lancé le défi de traverser l'océan Atlantique, pour relier New York à Falmouth. Dimanche 26 septembre 2021, après 119 jours seul en mer, il est finalement arrivé à bon port ! Pour réaliser cet exploit, il ne faut pas avoir froid aux yeux. Dave « Dinger » Bell, 49 ans, vient de passer 119 jours seul en mer dans un rafiote de 7 mètres, à ramer. Son but ? Rallier New York (États-Unis) à Newlyn (Royaume-Uni), en traversant l'Atlantique Nord, connu pour ses vagues très dangereuses. Il l'avoue, c'était un sacré défi personnel à relever : il avait une peur bleue de se retrouver tout seul en haute mer, sans terre en vue à l'horizon. Impossible n'est pas British ? David Bell a quitté New York le 31 mai 2021. Pendant près de quatre mois, il a ramé, affrontant vagues, pluie et marées sur un total de 5 000 kilomètres. Le Dailymail rapporte qu'en chemin, il a rencontré des dauphins, des baleines, des espadons, et qu'il s'est même fait piquer par une méduse. « C'était un mélange d'émotions intenses, j'ai parcouru toute la gamme. Les choses que l'on ressent en mer sont toujours extrêmes, a-t-il déclaré à son arrivée. Lorsque l'océan était calme, le silence était le plus profond que j'aie jamais connu. J'en ai éprouvé une incroyable satisfaction. »

## Des vagues pouvant aller jusqu'à 29 mètres de haut !

L'exploit est d'autant plus impressionnant que l'ancien marin est passé par l'Atlantique Nord, une voie très peu empruntée par les rameurs, qui préfèrent passer par le centre. Plus périlleuse, la voie du nord est synonyme de tempêtes, d'icebergs et de vagues atteignant parfois les 29 mètres de haut ! Son bateau de sept mètres, appelé Billy No Mates, était équipé de panneaux solaires qui alimentaient les équipements radio et satellite utilisés pour envoyer des mises à jour régulières à son équipe, des moniteurs météo et un purificateur d'eau. S'il ramait environ 12 heures par jour durant son périple, dans sa dernière ligne droite, David Bell est resté éveillé pendant 40 heures, à lutter contre les éléments, dans des conditions difficiles, au large des îles Scilly (Royaume-Uni).

D  
I  
X  
I  
T

## Dr. Lotfi Benbahmed, ministre de l'Industrie pharmaceutique :

"Je tiens à souligner que ces reconnaissances des vaccins et les difficultés de déplacement inhérentes cachent souvent des intérêts géopolitiques malheureusement contre-productifs par rapport à la situation sanitaire et à l'intérêt qu'à l'humanité de coopérer pour sortir de cette pandémie".

PROPOS MALVEILLANTS DE MACRON

# Ferme réaction de l'Algérie

La ferme réaction de l'Algérie atteste bien que les propos du Président français, Emmanuel Macron, étaient vraiment désobligeants. Macron s'est rendu coupable de déclarations agressives à l'égard de l'Algérie en violation flagrante, qui plus est, avec les us diplomatiques d'où, sans doute, cette réaction d'Alger.

PAR KAMEL HAMED

Par la voix de la présidence de la République, l'Algérie a dénoncé ce dérapage du Président français. Dans un communiqué sans équivoque, rendu public dans la soirée d'avant-hier samedi, l'Algérie a exprimé son rejet "catégorique de l'ingérence inadmissible dans ses affaires intérieures" à la suite des propos non démentis que plusieurs sources françaises ont attribué nommément au président de la République française. "Les propos en question portent une atteinte intolérable à la mémoire des 5.630.000 valeureux martyrs qui ont sacrifié leurs vies dans leur résistance héroïque à l'invasion coloniale française ainsi que dans la Glorieuse Révolution de libération nationale", ajoute la présidence de la République, estimant que "les crimes de la France coloniale en Algérie sont immortels et répondent aux définitions les plus exigeantes du génocide contre l'humanité. Ces crimes qui ne sont pas prescriptibles, ne sauraient faire l'objet d'une manipulation des faits et d'interprétations atténuantes". Avant ce communiqué de quelques heures l'Algérie a aussi annoncé le rappel de son ambassadeur en France pour "consultations". C'est dire combien la coupe est pleine et que le Président français a dépassé tout entendement.

Pour la présidence de la République, "la propension des nostalgiques de l'Algérie française et des milieux qui se résignent difficilement à l'indépendance pleine que les Algériens ont gagnée de haute lutte, s'exprime à travers de vaines tentatives d'occulter les exactions, massacres, enfumades, destructions de villages, des centaines de Oradour-Sur-Glane, éradications de tribus de résistants, qui sont des génocides en séries que les acrobaties conceptuelles et les raccourcis politiques ne parviendront jamais à occulter". En rappelant les crimes commis par le colo-



niaisme la Présidence entend bien dire que l'Algérie n'est pas du tout prête d'oublier ces génocides encore moins, par conséquent, de tourner la page. "Pour leur part, les appréciations superficielles, approximatives et tendancieuses énoncées en ce qui concerne l'édification de l'État national algérien ainsi que sur l'affirmation de l'identité nationale relèvent d'une conception hégémonique éculée des relations entre États et ne sauraient, en aucune façon, être compatibles avec le ferme attachement de l'Algérie à l'égalité souveraine des États", souligne-t-on dans le communiqué.

"Cette malencontreuse intervention qui heurte fondamentalement les principes devant présider à une éventuelle coopération algéro-française en matière de mémoire, a l'incorrigible défaut de tendre vers la promotion d'une version apologique du colonialisme au détriment de la vision établie par l'Histoire de la légitimité de luttés de la libération nationale, alors que rien ni personne ne peut absoudre les puissances coloniales de leurs crimes, y compris les massacres du 17 octobre à Paris dont l'Algérie et sa communauté établie en France s'approprient à commémorer dans la dignité", ajoute la même source.

## Macron dévoile sa vraie nature

"Face à la situation particulièrement inadmissible engendrée par ces propos irresponsables, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé le rappel immédiat en consultations de l'ambassadeur d'Algérie auprès

de la République française", conclut le communiqué. Il va sans dire que les relations entre les deux pays traversent une forte zone de turbulences à cause de l'attitude française comme le prouve la fermeture par l'Algérie de son espace aérien aux avions militaires français. Une information rapportée par plusieurs médias français et non confirmées par les autorités algériennes. Cette nouvelle crise entre les deux pays a commencé par la réduction de 50% par la France du nombre de visas accordés aux Algériens. L'Algérie réagit en convoquant l'ambassadeur français à Alger. Mais deux jours après et devant un parterre de jeunes, Macron franchit toutes les lignes rouges par des propos malveillants. Macron a dénoncé une "histoire officielle, totalement réécrite qui ne s'appuie pas sur des vérités mais sur un discours qui repose sur une haine de la France". Selon ses dires la nation algérienne post-1962 s'est construite sur "une rente mémorielle" entretenue par "le système politico-militaire".

Macron a exprimé son inquiétude de cette "réécriture" et dit craindre "un renferme-ment" de la mémoire et "un éloignement" avec le peuple algérien.

Il a aussi affirmé souhaiter une production éditoriale portée par la France, en arabe et en berbère, pour contrer ce qu'il qualifie de "désinformation" et "une propagande" portées par les Turcs qui "réécrivent complètement l'histoire". Autant dire que le Président français, mettant carrément de côté l'obligation de réserve, s'est complètement lâché en déversant sa haine dévoilant ainsi sa vraie nature.

## L'Algérie ferme son espace aérien aux avions militaires français

Première conséquence des propos tenus par le Président français, Emmanuel Macron, à l'égard de l'Algérie : celui-ci a décidé de fermer son espace aérien aux avions de l'armée française qui participent à l'opération Barkhane au Mali.

L'information a été confirmée hier dimanche 3 octobre par plusieurs médias qui citent notamment des responsables militaires français. Jeudi 30 septembre, le Président français, dont les propos ont été rapportés par le journal *Le Monde*, s'est interrogé sur l'existence de la nation algérienne avant 1962, a qualifié le pouvoir algérien de "système politico-militaire" qui entretient "la rente mémorielle" et confirmé que la restriction sur les visas ciblait essentiellement les "dirigeants algériens".

Samedi soir, l'Algérie a décidé de rappeler son ambassadeur à Paris pour consultation. Une autre étape est donc franchie dans la réaction de l'Algérie avec la fermeture de son espace aérien aux avions militaires français qui opèrent au Sahel. Selon *Le Figaro*, qui affirme avoir recueilli des informations à Alger et Paris, il n'y a eu aucune notification officielle et l'état-major des armées françaises a découvert la nouvelle ce dimanche matin. "En déposant les plans de vol, les militaires se sont rendus compte que les autorisations de survol n'avaient pas été accordées par Alger", écrit le journal français. D'autres sources, citées par la chaîne Russia Today, soutiennent que cette décision, "prise par le Président Abdelmadjid Tebboune", est de nature à "impacter lourdement les opérations militaires françaises et corrigera une erreur stratégique commise par l'ancien président de la République (Abdelaziz Bouteflika, ndlr)". L'Algérie a accepté d'autoriser l'aviation française à survoler son territoire début 2013 pour lui permettre de rallier le nord du Mali où elle était intervenue dans le cadre de l'opération Barkhane. Elle avait été remerciée publiquement par le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Laurent Fabius. "L'Algérie a autorisé le survol de son territoire, et je l'en remercie", avait déclaré le chef de la diplomatie française le 14 janvier 2013.

R. N.

## Bengrina livre son "analyse" et accuse Macron

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les dernières déclarations du Président français, Emmanuel Macron, ne peuvent passer inaperçues. Ce dernier a tenu un discours assez sévère, menaçant et très osé. Malgré l'organisation d'une cérémonie au profit des Harkis, les propos tenus par le Président français étaient inattendus.

Outre le MSP et le Front El-Moustakbel, le parti de Bengrina a également commenté les déclarations de Macron. Selon le parti islamiste, il s'agit "d'une hystérie liée à l'approche des élections et d'une animosité à l'égard de notre patrie et

l'histoire du peuple et de l'État algérien". Dans son communiqué, le Mouvement El-Bina a exprimé "son refus total à l'atteinte de la souveraineté nationale" et s'oppose "totalement à l'ingérence étrangère dans les affaires internes du pays". Le parti islamiste condamne l'instrumentalisation politique, lors des campagnes électorales, de la diaspora algérienne, dont les droits et les valeurs sont négligés et bafoués ces derniers temps.

## Le Parti islamiste fustige le Gouvernement de Macron

El Bina réitère "la fierté qu'il éprouve vis-

à-vis de l'histoire de l'Algérie, de l'unité de son peuple et de la cohérence des institutions de l'État". Avant d'ajouter que "l'Algérie couvrirait la France et ses dettes colossales", ce qui prouve que c'est une grande nation et un État souverain que le colonialisme a tenté d'ébranler.

En conclusion, le parti islamiste estime que "le gouvernement de Macron rattrapé par son échec dans sa politique intérieure et extérieure veut nous exporter ses problèmes". Selon Bengrina "le gouvernement français n'a réussi que dans la création de tensions et de crises".

C. A.

PROPOS DE MACRON SUR L'ALGÉRIE

# «Une déclaration de guerre» pour Makri

Les déclarations du Président français, Emmanuel Macron, sur l'Algérie, l'Histoire et "la nation algérienne" suscitent une vive réaction d'Abderrazak Makri, président du Mouvement de la société pour la paix (MSP).

“Le discours de Macron est une déclaration de guerre à l'Algérie, pays et peuple. Un Président ignorant de l'histoire, et arrogant, insulte le Président algérien, entre dans une confrontation sans précédent avec l'ensemble du système politique, et traite l'Algérie comme s'il s'agissait d'un pays non souverain”, souligne Abderrazak Makri sur son compte Facebook.

“La crédibilité des dirigeants algériens est mise à l'épreuve, et l'honneur de tous les Algériens sera emporté par le vent, si une position à la hauteur de cette insulte n'était pas prise”, ajoute Abderrazak



Makri. Il rappelle les principales déclarations du Chef d'État français, reprises par le journal *Le Monde*, dont celle relatives à l'existence de “la nation algérienne” avant l'occupation militaire française.

## Violation de la Souveraineté nationale

De son côté, Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El Bina, accuse Emmanuel Macron de verser dans “l'hystérie électoraliste” après ses dernières déclarations faites jeudi 30 septembre devant des Français d'origine algérienne ou “ayant un rapport avec la guerre d'Algérie”.

“Nous exprimons notre rejet total de la violation de la souveraineté nationale et de l'ingérence dans les affaires algériennes. Les Algériens font la distinction entre leur ennemi et leur ami. Nous condamnons fermement l'exploitation politique de la communauté algérienne dans les campagnes électorales, négligeant ses droits et portant atteinte à ses

valeurs”, souligne El Bina, dans un communiqué. “Nous sommes fiers de notre Histoire, de notre personnalité, de l'unité de notre peuple et de l'harmonie de nos institutions. L'Algérie nourrissait la France, nos dettes impayées et nos richesses pillées, c'est la preuve que l'Algérie était une nation existante et un État-nation que le colonialisme a tenté d'effacer, mais il n'a pas pu”, est-il ajouté. Pour El Bina, le gouvernement d'Emmanuel Macron est aujourd'hui perturbé par son échec interne et externe, “et le dernier en date est la crise des sous-marins (refusés par l'Australie)”. “Macron veut nous exporter ses problèmes et l'échec de son gouvernement, qui n'a réussi qu'à créer des tensions”, note El Bina.

## “Une agression préméditée”

Le Front El Moustakbal, de son côté, critique les déclarations du chef d'État français qualifiant son attitude “d'adolescence politique”. “C'est une agression

préméditée contre un État souverain”, estime le parti d'Abdelaziz Bélaïd.

Selon lui, les propos de Macron sur l'origine de la nation algérienne exprime “une profonde haine” et rappelle l'incapacité du colonisateur d'effacer l'identité et l'unité des Algériens “pendant plus d'un siècle”. “Il faut être impitoyable avec ceux qui touchent à l'unité de la nation et des Institutions. C'est une ligne rouge”, insiste le Front El Moustakbal.

Et d'ajouter : “L'institution de l'Armée nationale populaire, descendante de l'Armée de libération nationale, qui a enseigné au colonialisme d'hier les plus grandes leçons d'héroïsme, leur apprendra aujourd'hui ce que signifie être Algérien dans une terre arrosée du sang des Martyrs.

L'Algérie restera résistante à tous ses ennemis grâce à la perspicacité, la conscience et l'unité de tous ses fils et leur adhésion à toutes leurs institutions constitutionnelles”.

R. N.

## LE SÉNAT RÉPOND À MACRON : «L'Algérie ne sort pas du néant»

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Près de deux siècles après le débarquement français à Sidi Fredj, l'épisode colonialiste persiste à être un obstacle qui se dresse entre l'Algérie et la France. Les relations entre les deux pays sont au plus mal. Suite aux déclarations de Macron, plusieurs réactions ont été enregistrées du côté algérien, dont celles du Sénat. Avant hier, après les déclarations de Macron, le rappel de l'ambassadeur Algériens à Paris et de la fermeture du ciel algérien aux avions militaires Français, voilà que le Sénat réagit. La Chambre haute du Parlement a commenté cette escalade diplomatique qui risque de mener les deux pays vers une crise politique aux conséquences déplorable. Dans un communiqué paru hier, le Sénat s'est voulu acerbe, intransigeant et incendiaire. Dans son texte, le sénat indique qu'il « refuse catégoriquement toute forme d'ingérence ». L'Institution Parlementaire présidée par Goujil a également souligné que « le colonisateur d'hier » ainsi que ses « résidus », ne se gênent plus à « montrer leur animosité envers l'Algérie ».

Le Conseil de la Nation a toutefois voulu souligner qu'il fait la différence entre « le peuple français et la colonisation française ». Il précise que « le Capital politique et parlementaire français qui vit une crise... fourre son nez dans les affaires internes de l'Algérie ». Selon le sénat, « Ce n'est pas étrange que le discours officiel français utilise le dossier de la mémoire collective Algérienne pour s'ingérer dans les affaires internes du pays ». Pour conclure, le communiqué du sénat indique que « la France doit savoir que l'Algérie de Massinissa, de Abi Mediène Al Ghouth, d'Ahmed Al Meghili, de Cheikh Amoud, de Lala Fatma N'Soumer, de Cheikh Ahedad, et de l'Émir Abdelkader, ne sort pas du néant ».

R. R.

## L'ancien MAE malien critique une France "indécente" et "ingrate"

PAR RANIA NAILI

La France est “indécente” et “ingrate”, a déclaré l'ancien ministre malien des Affaires étrangères, Boubacar Karamoko Coulibaly en réponse à la ministre des Armées françaises, Florence Parly qui a jugé “inacceptables” les propos du Premier ministre malien, Choguel Maïga, à l'ONU concernant la fin de l'opération militaire française Barkhane.

L'Ambassadeur Boubacar Coulibaly a réagi vendredi aux propos de Paris qui a contesté l'accusation d'“abandon en plein vol”, portée par le Premier ministre malien à l'encontre de la France. Paris avait affirmé, en retour, que le Mali allait “perdre le soutien de la communauté internationale”, “s'isoler” et “abandonner des pans entiers de sa souveraineté” s'il avait recours à des sociétés militaires privées.

“Permettez-moi de dire que c'est plutôt cette France là qui est indécente et ingrate et non le Premier ministre du Mali qui est le chef de la deuxième Institution du Mali, c'est-à-dire le Gouvernement du Mali”, a répondu M. Coulibaly à la minis-

tre française de la Défense, affirmant qu'“il n'y a absolument rien de faux dans tout ce que le Premier ministre Choguel a dit devant le monde entier à l'ONU”.

Se disant indigné par le discours de Florence Parly tenu devant la chambre haute de la représentation nationale française qui “ne fait pas honneur à la France” l'ambassadeur malien a assuré que contrairement à “certains Chefs d'État indignes des peuples qu'ils dirigent”, le Premier ministre Choguel Maïga et le Colonel Assimi Goïta n'accepteront pas “de faire les caniches de service”.

L'ancien chef de la diplomatie malienne a pointé l'échec de la France malgré sa présence militaire, pourtant “massive” dans le Nord du Mali depuis 8 ans, qui, dit-il “chaque jour que Dieu faisait était pire que la veille en matière de sécurité dans les 2/3 du pays”.

“Pardon, tu as dit indécent et inacceptable ? Qu'il vous plaise de nous quitter vous et vos alliés, heureusement que l'immensité de l'univers nous laisse d'autres possibilités.

La Chine, la Russie pouvant constituer par exemple, d'intéressantes alterna-

tives”. “Non, nous ne pouvons pas et vous ne pourrez pas nous isoler. Pure perte de temps que d'essayer de nous effrayer avec cela”, a-t-il martelé.

M. Coulibaly a tenu à rappeler à la ministre française, que jusqu'à l'arrivée de son armée, “la bête était circonscrite seulement au Nord du pays.

Sans oublier l'indigne, la très indécente et très fâcheuse situation de forfaiture très inacceptable dont ton pays s'est rendu coupable au détriment du Mali à Kidal. Plus indécent et plus inacceptable tu ne trouveras”.

Il a exhorté le Gouvernement français d'arrêter “de faire du Mali un enjeu de politique interne notamment en le convoquant à chaque détour, pour tenter de sauver vos meubles aux yeux de l'opinion publique française qui comme nous Maliens, s'interroge toujours et légitimement sur le pourquoi d'une telle insistance à vouloir coûte que coûte rester au Mali ?” “C'est proprement indécent et inacceptable de se transformer en armée d'occupation dans un autre pays aussi souverain que le tien”, a conclu M. Coulibaly.

R. N.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

# Les membres du jury installés

Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, a procédé hier au siège de son département ministériel, à l'installation des membres du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, consacré dans sa septième édition au thème "L'information, entre liberté et responsabilité".

PAR ROSA CHAOUI

Dans une allocution prononcée devant les membres du jury, présidé par le Doyen de la Faculté des sciences politiques et des relations internationales, Dr. Slimane Aaradj, M. Belhimer a fait savoir que le thème de cette édition "résume l'axe des réformes globales engagées par le secteur de la communication, en application du pro-



gramme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et cristallise la mission de l'information professionnelle". Le concours organisé sur le thème de cette édition "constituera une occasion pour réitérer l'impératif respect de la dualité liberté-responsabilité en vue de promouvoir le message et la mission de l'information et de la presse", a-t-il souligné. "Aussi, l'on mise sur l'information électronique pour opérer une mutation positive à même d'être au diapason du numérique et des nouveaux médias", explique M. Belhimer, ajoutant que "ce type d'information a créé une nouvelle réalité dans le monde de la presse nationale et internationale, en impactant le concept des libertés dont celle du pluralisme de la presse ainsi que la responsabilité de ses professionnels, une résultante logique du respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles". Le jury de ce Prix qui sera décerné le 22 octobre prochain, à l'occasion de la Journée nationale de la presse est composé de représentants des ministères de la Communication, des Finances, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Culture. Il

compte des représentants de la corporation de la presse, représentée par la télévision et la Radio nationale et la presse publique et privée, outre des représentants de la Faculté de l'Information et des sciences de la Communication. Le Prix du président de la République du journaliste professionnel se veut "une reconnaissance du parcours militant du journaliste algérien durant la Guerre de Libération nationale et un hommage aux professionnels de la presse nationale, aussi bien écrites, audiovisuelles ou électroniques, à la consécration du droit du citoyen à une information objective et crédible", selon les organisateurs.

Il vise également à promouvoir la production journalistique nationale et à encourager la créativité et le professionnalisme dans la presse nationale, en consacrant la culture du mérite, en sus de récompenser les meilleurs articles et reportages de presse réalisées à titre individuel ou collectif en rapport avec le thème proposé. Le dernier délai de dépôt des dossiers de participation a été fixé au 16 octobre 2021.

R. C.

AADL 2013

## Les souscripteurs appelés à verser la 1<sup>ère</sup> tranche

PAR IDIR AMMOUR

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement invite les souscripteurs de la formule AADL inscrits en 2013 dont les dossiers ont été acceptés et qui n'ont pas exécuté l'ordre de versement à s'acquitter de la première tranche de 10% à travers le site [www.aadl.com.dz](http://www.aadl.com.dz) et à cliquer sur le lien <http://mo.aadl.com.dz/SITUATIONDOSSIER>. "Pour être plus explicite à l'égard des souscripteurs, l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), les oriente à travers un communiqué posté sur la page Facebook, en les invitant à accéder au site électronique [www.aadl.com.dz](http://www.aadl.com.dz) puis cliquer sur le lien <http://mo.aadl.com.dz/SITUATIONDOSSIER>, et ce, en vue d'identifier et d'orienter chaque souscripteur concerné par cette opération, après inscription sur la plateforme, en introduisant le numéro de série et le mot de passe", annonce la source. Le souscripteur concerné par cette opération est prié d'introduire son numéro de téléphone et e-mail, déterminer ensuite la situation de son dossier puis cliquer sur le bouton confirmation. "Deux SMS lui seront envoyés, l'un sur son téléphone et l'autre par e-mail pour confirmer son inscription sur la plateforme", ajoute la

même source. Le code secret peut être récupéré en cliquant sur le lien en bas de la plateforme et en suivant les consignes de récupération du code secret. La première opération de retrait des ordres de versement de la première tranche pour les souscripteurs ayant déposé des recours a pour rappel été lancée le 31 mars 2021 et a concerné 18 mille souscripteurs. Le ministre de l'Habitat, Tarek Belaribi, avait également ordonné en juin dernier que les recours déposés par les souscripteurs de 2013 qui n'ont pas versé la première tranche, soient examinés pour qu'ils puissent retirer leur ordre de versement. En effet, c'est lors d'une réunion tenue dernièrement au siège de son département ministériel à laquelle ont pris part des cadres centraux du ministère, le Directeur général chargé de la gestion de l'AADL ainsi que les directeurs régionaux de l'agence, que M. Belaribi a appelé le DG de l'AADL à « créer une application électronique permettant aux souscripteurs (inscrits en 2013, dont les recours ont été acceptés, n'ayant pas encore versé la première tranche et n'ayant pu être contactés par l'agence). Le ministre a souligné aussi à l'occasion l'impératif de revoir tous les dossiers et de s'assurer de leur traitement au niveau national.

I. A.

## FAWZI DERRAR : «L'accalmie des contaminations du Covid-19 est le meilleur moment pour la vaccination»

Lors de son intervention dimanche à l'émission de la Radio algérienne, Fawzi Derrar, directeur général de l'Institut Pasteur, note des failles dans la campagne de vaccination et les débats qui l'entourent.

«On s'est lancé dans des débats de types est-ce que l'on va vacciner les enfants, les femmes enceintes ? Alors qu'il s'agit d'un débat purement scientifique. Pour le commun d'entre nous, l'essentiel est de dire que les gens qui ne sont pas vaccinés, représentent un danger pour eux-mêmes et pour la société », déclare-t-il. Revenant sur une question qui secoue l'opinion publique, notamment l'obligation vaccinale, Fawzi Derrar affirme qu'«il s'agit de l'une des mesures envisageables, mais qui nécessite la mobilisation de plusieurs instances ».

«Tous les moyens sont bons, mais il faut savoir que l'obligation vaccinale est un processus commun, qui nécessite l'adhésion de plusieurs secteurs et une prise de décision multidirectionnelle », argue-t-il.

Face à la réticence que présente un nombre important de la population vis-à-vis de la vaccination, notamment dans une tendance baissière des cas de contamination, le DG de l'Institut Pasteur note, contrairement aux idées relayées sur les réseaux sociaux, qu'il s'agit du meilleur moment pour se faire vacciner, vu le retard provoqué en cas de contamination.

Par ailleurs, le microbiologiste explique dans le même contexte les conséquences qui suivent la baisse des contaminations par deux facteurs : la réapparition des virus respiratoires, précédemment endigués par le Covid-19, et la perte de vitesse de ce dernier.

«La conjugaison de ce phénomène avec la perte de vitesse (dominance virale) laisse penser que la pandémie est en train de se décliner progressivement», souligne-t-il, sans pour autant nier l'existence d'une quatrième vague.

R. N.

### FLAMBÉE DU PRIX DU POULET

#### Le constat et les prévisions du ministère

«Les prix de la volaille ont enregistré ces dernières semaines des hausses inédites et exagérées. Les prix ont dépassé les 500 DA le kilo dans certaines wilayas. À cet effet, le ministère de l'Agriculture» a annoncé plusieurs mesures.

Durant la journée d'hier, samedi, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a présidé une réunion de coordination sur l'aviculture. Une réunion à laquelle ont participé les membres du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole (CNIFA), les cadres du secteur et le directeur de l'Office national des aliments du bétail (ONAB). Lors de cette rencontre consacrée à la présentation et à l'évaluation de la situation actuelle de cette filière, il a été affirmé, selon le communiqué du ministère, que «la stabilisation à nouveau du marché de cette filière interviendra à partir de ce mois d'octobre». Les parties ayant pris part à la réunion ont passé en revue les différents facteurs affectant le marché des viandes blanches, ainsi que les mesures exceptionnelles à emprunter pour réguler la filière.

#### « Il n'y a pas de pénurie de poussins destinés à la production »

À cet égard, le ministre de l'Agriculture Hamid Hemdani a instruit tous les acteurs en vue d'étudier toutes les branches qui composent la filière afin d'identifier avec précision les problèmes rencontrés.

Dans le même sillage, les membres du CNIFA ont affirmé qu'il « n'y a pas de pénurie de poussins destinés à la production de poulets de chair » et que « la hausse de leurs prix est due à la spéculation », précise encore le communiqué. En conclusion, les intervenants lors de cette réunion ont souligné que « la stabilisation à nouveau du marché interviendra à partir du mois d'octobre », selon la même source.

R. N.

### GHARDAIA 2 morts et 4 blessés dans une collision suivie d'un carambolage

Deux personnes ont été tuées et quatre autres ont été grièvement blessées dans une collision entre deux véhicules suivie d'un carambolage impliquant plusieurs véhicules survenu dans la nuit de samedi à dimanche à une trentaine de km à l'est de la station thermale de Zelfana (Ghardaia), a-t-on appris auprès de la protection civile.

Le carambolage, impliquant plusieurs véhicules, s'est produit sur le tronçon de la route nationale 49 reliant Ghardaia à Ouargla juste après qu'un véhicule utilitaire est entré en collision avec un autre véhicule circulant dans le sens inverse, faisant deux morts sur place et quatre blessés graves, précise la même source.

R. N.

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de la Communication**

**Appel à candidature pour le Prix du Président de la République  
du journaliste Professionnel**

Président de la République, du Journaliste Professionnel», organisé dans sa septième édition, pour l'année 2021, sous le thème : «*Les Médias entre la liberté et la responsabilité*», et décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2021.

Les principaux objectifs de ce prix institué par le décret présidentiel n°15-133 du 21 mai 2015, en signe de reconnaissance aux valeurs parcours du journaliste algérien, durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale, sont:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes ;
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite ;
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue.

**Catégories du prix :**

- 1- **L'information écrite:** la nouvelle de presse, l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête publiés par un organe de presse écrite national, public ou privé ;
- 2- **L'information télévisuelle:** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées ou autre et la séquence (images informatives et audiovisuelles), produite et diffusée par les chaînes de télévision nationales publiques ou privées.
- 3- **L'information radiophonique:** émission d'information, reportages, enquêtes et autres, produite et diffusée par les chaînes de radiodiffusion nationales publiques ou privées.
- 4- **Presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- 5- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale, public ou privé.

**Conditions de participation :**

- 1- Etre de nationalité Algérienne ;
- 2- Etre âgé de 30 ans, au moins ;
- 3- Justifier de l'exercice continu de la profession dans l'organe de presse depuis, au moins, trois (3) ans ;
- 4- Ne pas être membre du jury ;
- 5- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- 6- **Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans ses différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de trois (3) années.**
- 7- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- 8- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période **Octobre 2020/ Octobre 2021.**

**Thème du concours:** «*Les Médias entre la liberté et la responsabilité*»

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,

Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

**La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 16 octobre 2021.**

**Formulaire de candidature :**

Voir le lien de téléchargement à travers le site web du Ministère de la communication: <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA D'ADRAR**

**DIRECTION DE LA CULTURE ET DES ARTS**

**Avis d'Annulation d'une attribution provisoire**

Conformément aux dispositions de l'article 73 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction de la culture de la Wilaya d'Adrar informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N°01/2021 portant : Acquisition d'ouvrages pour cinq 05 bibliothèques (03 bibliothèques urbaines et 02 bibliothèques rurales) à Reggane, Charouine, Tsabit, Ouled Said et Bordj Badji Mokhtar que l'attribution provisoire Paru dans les quotidiens : **Midi Libre le 03/03/2021 et الوسط le 04/03/2021 et au BOMOP est annulé.**

Midi Libre n° 4354 - Lundi 4 octobre 2021 - Anep 2116 017 330

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE TIPAZA  
DAIRA DE GOURAYA  
COMMUNE DE GOURAYA**

**AVIS D'ADJUDICATION AUX  
ENCHERES PUBLIQUES**

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé au siège de la commune de Gouraya le 10/10/2021, à 10 heures du matin à l'adjudication aux enchères publiques et avec admission des soumissions cachetées au plus offrant conformément au tableau ci dessous :

Désignation	Adresse	Mise à prix	Durée
-Foire commerciale et économique (tente géante)	Commune de Gouraya	1.320.000.00DA	Du 15/10/2021. Au 30/10/2021
-Installation d'un parc d'attraction foraine		150.000.00DA	Du 15/10/2021. Au 30/10/2021

**Constitution du dossier :**

- Demande de participation légalisée
- Extrait de naissance
- Copie du registre de commerce dans le domaine
- Certificat de résidence avec adresse exacte
- Extrait de rôle moins de trois (03) mois
- Caution de participation égale au montant de la mise à prix en espèce ou un Cheque de banque certifié
- Casier judiciaire N 03 moins de trois (03) mois
- Déclaration de non endettement envers les communes
- Quittance de paiement des droits de retrait des cahiers des charges
- Les soumissionnaires étrangers à la commune devront produire un certificat de moralité et de solvabilité délivré par le président de L'APC de leur domicile

Le cahier des charges est à la disposition des adjudicataires au niveau de la commune contre paiement de 5.000.00DA  
Les dossiers devront être déposés au niveau de l'APC de Gouraya avant le 10/10/2021 à 09h.00

# MIDI

## ÉCONOMIE

Pages 8 - 9 et 10

### **Les mesures de partenariat public-privé et l'ouverture du capital des entreprises publiques permettront-elles de relancer une économie en berne ?**

*La libéralisation maîtrisée afin d'éviter un bradage du patrimoine public, un monopole privé plus néfaste qu'un monopole public, suppose une totale transparence dans la mise en œuvre de la transition d'une économie étatisée bureaucratifiée, à une économie de marché concurrentielle à finalité sociale, une opération éminemment politique portée par de nouvelles forces sociales.*



ENTRE 6.100 ET 10.000 MILLIARDS DE DINARS CIRCULENT HORS BANQUES

### **Quelles implications de l'intégration de l'informel ?**

# Les mesures de partenariat public-privé et l'ouverture du capital des entreprises publiques permettront-elles de relancer une économie en berne ?

*La libéralisation maîtrisée afin d'éviter un bradage du patrimoine public, un monopole privé plus néfaste qu'un monopole public, suppose une totale transparence dans la mise en œuvre de la transition d'une économie étatisée bureaucratifiée, à une économie de marché concurrentielle à finalité sociale, une opération éminemment politique portée par de nouvelles forces sociales.*

PAR ABDERRAHMANE  
MEBTOUL

Il faut préciser qu'il ne faut pas confondre le partenariat public privé avec l'ouverture du capital des entreprises publiques. Une privatisation est la vente ou cession par l'État au secteur privé d'une partie ou de la totalité d'une entreprise publique. Dans le cadre d'un PPP, l'État verse une somme au secteur privé en contrepartie de l'offre de service et de la prise en charge éventuelle de la construction et de la gestion des infrastructures.

La privatisation suppose que le secteur privé soit le seul responsable d'assurer les services, alors qu'avec un PPP, l'État conserve son rôle de responsable envers les citoyens et reste présent dans le projet étant donné qu'il fait partie du contrat. Comme il ne faut pas confondre privatisation avec démonopolisation qui consiste à favoriser l'investissement privé nouveau, comme l'annonce par le Premier ministre de l'ouverture du transport maritime et aérien. Or, selon le rapport du Premier ministre, en date du 1er janvier 2021, repris par l'APS, durant les 30 dernières années, l'assainissement des entreprises publiques a nécessité environ 25 milliards de dollars dont plus de 80% sont revenues à la case de départ et entre 2005/2020 la réévaluation des projets a coûté plus de 8900 milliards de dinars, soit au cours moyen de 130 dinars un dollar le montant faramineux 68,5 milliards de dollars, chiffre avancé, par le Premier ministre, démontrant une non maîtrise dans la conduite des projets: mauvaise gestion et corruption. Dans ce cadre, le président Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre avec la presse nationale, le 08 août 2021, a indiqué sa volonté d'ouvrir le capital des entreprises publiques, y compris les banques au secteur privé.

**Le partenariat public-privé**  
Le PPP peut devenir un outil de financement alternatif, pour l'accélération et la multiplication des investissements d'infrastructures, l'amélioration de la qualité du service public, l'optimisation des coûts et délais de réalisation ainsi que le transfert du savoir-faire. D'où l'urgence de la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel clair pour une meilleure conduite des projets, impliquant le secteur privé dans toutes les étapes de préparation et de maturation des projets publics objets de PPP, tout en optant, dans une première étape, pour les petits projets pilotes et rentables afin de pouvoir mobiliser les financements nécessaires.

C'est une idée ancienne contenue dans une loi publiée au Journal officiel (JO), le 10 septembre 2018, qui stipule que « l'État peut recourir à un financement, total ou partiel, d'opérations d'investissement public, dans un cadre contractuel ou de partenariat avec une personne morale de droit public ou privé, dans le respect notamment, du cadre de dépenses à moyen terme et des programmes retenus du secteur concerné ».

Nous avons dans la terminologie anglo-saxonne trois types de partenariats: les partenariats institutionnels (création de sociétés à capitaux publics et privés telles que les sociétés d'économie mixte ou joint-ventures), les partenariats dans lesquels les entreprises privées conseillent les personnes publiques pour la valorisation de leurs biens et les contrats de Private Finance Initiative (PFI) qui sont la forme la plus répandue.

Il s'agit de la différencier des délégations de service public qui sont des contrats par lesquels une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service.

Le cocontractant perçoit une rémunération mixte constituée d'une redevance fixe et d'un intéressement qui est fonction de l'amélioration de la qualité du service, du niveau des économies réalisées et du résultat financier de l'exploitation.

Précisément le contrat de partenariat est un contrat à long terme (de 10 à 35 ans ou plus) par lequel une personne publique attribue à une entreprise une mission globale de conception, réalisation, financement ainsi que d'entretien, maintenance et/ou d'exploitation de l'ouvrage.

Le cocontractant est rémunéré par un paiement de la personne publique pendant toute la durée du contrat, pouvant être liée à des objectifs de performance et intégrant l'amortissement des investissements initiaux.

Le contrat de partenariat diffère de la concession dans la mesure où le cocontractant est uniquement chargé de l'exploitation et non de la gestion des ouvrages étant fondé sur une répartition optimale des risques: le risque de trafic incombe à la personne publique, le cocontractant prenant en charge le risque de construction et de performance. Comme il ne faudrait pas assimiler les PPP à la privatisation.

La Banque mondiale soutient l'émergence d'un modèle basé, entre autres, sur l'adoption de Partenariat public-privé (PPP). Défini comme une entente contractuelle entre les pouvoirs publics et la sphère privée pour fournir des services traditionnellement proposés par l'État, le PPP dans le secteur de l'eau par exemple en Algérie a été réglementé par la nouvelle loi sur l'eau, promulguée en août 2005. Le Code de l'eau autorise le secteur privé à participer en tant qu'opérateur d'une concession au développement du secteur (loi de 1996 modifiant la loi de 1983, améliorée en 2005).

D'une manière générale, les PPP présentent un certain nombre d'avantages qui peuvent leur permettre d'optimiser le rapport coûts-résultats de l'intervention du secteur public dans le cadre des projets d'infrastructure, facilitent et encouragent la mise en œuvre des projets dans les délais et dans les limites du budget. Mais afin d'éviter les dépassements, de s'assurer que le partenaire privé livre et à exploite les actifs du projet dans les délais, cela suppose la maîtrise des coûts est souvent et une meilleure gouvernance. Cette réduction du coût des risques constitue le principal moyen d'optimiser le rapport coûts-résultats du secteur public et, dans le cadre de PPP réussis, elle compense généralement toute augmentation de coût résultant d'un financement par emprunts privés et non par emprunts publics.

En d'autres termes, le secteur public doit être en mesure de s'assurer que le prix qu'il paie au partenaire privé au titre des investissements et des risques liés au projet correspond à un bon usage de l'argent des contribuables ce qui n'est pas le cas souvent en Algérie où les surcoûts surtout dans les infrastructures pouvant varier entre 10 à 30% par rapport aux standards internationaux sont voilés par des transferts via la rente des hydrocarbures.

**Les PPP ne sont pas la panacée**  
Les PPP ne sont pas la panacée car la préparation des projets de type PPP prend généralement plus de temps que des passations de marchés classiques en raison de leur complexité, étant important de bien choisir les projets qui peuvent être effectués



sous forme de PPP et de bénéficier de conditions favorables qui incluent des acteurs publics et privés compétents et solvables et un cadre macro-économique et réglementaire stable. Cela renvoie à l'adaptation du cadre juridique. Des dispositions légales et réglementaires doivent être prises ou adaptées pour permettre un développement harmonieux de ces opérations, dans le respect des spécificités des opérations de partenariat public-privé notamment dans la loi sur les marchés publics. Cette reconnaissance n'a pas pour effet de sortir les opérations de partenariat de la réglementation sur les marchés publics, ni de créer une nouvelle catégorie de commandes publiques.

L'objectif est uniquement de réserver aux PPP un traitement juridique différencié des autres marchés publics en raison des particularités de ce type d'opérations. Des actions doivent être menées pour assurer la reconnaissance légale des PPP dont l'insertion d'un titre spécifique dans la loi relative aux marchés publics.

Ce nouveau titre regroupe toutes les dispositions applicables aux marchés publics qui sont passés sous la forme d'un partenariat public-privé, dont notamment l'exigence pour le pouvoir adjudicateur concerné de mener une évaluation préalable complète et positive de son projet de PPP avant le lancement de la procédure, les règles spécifiques en matière de délai d'engagement et la rédaction de clauses spécifiques du Cahier général des charges Le cadre juridique des PPP doit être complété par l'adoption d'un cahier général des charges qui traitera des dispositions spécifiques applicables à ce type de marché.

Ces dispositions spécifiques porteront notamment sur les mécanismes de suivi et de contrôle de l'opération, notamment le rôle du fonctionnaire dirigeant, sur les clauses de paiement, sur les situations de force majeure, sur les pénalités, sur les cas de dissolution du contrat, sur les

conséquences d'éventuels changements législatifs devant miser sur la stabilité du contrat et éviter toute rétroactivité contraire au droit international. Mais en dernier ressort, le succès des PPP doit reposer sur l'organisation de la transparence du dialogue.

Il est essentiel d'organiser le dialogue dans des conditions de transparence et de respect de l'égalité de traitement entre les entreprises participantes et ce par une information préalable et la plus complète possible des entreprises participantes sur la manière dont le dialogue sera structuré: l'objet et la portée précis du dialogue, la durée de la procédure, le nombre de réunions, leur caractère éliminatoire ou non, l'acceptation de variantes, une information intermédiaire, après chaque réunion, comportant une synthèse des principaux points traités de manière à s'assurer de la bonne compréhension des parties lors des réunions de travail et enfin la rédaction d'un procès-verbal après chacune des étapes.

## Ouverture du capital des entreprises publiques

Selon le ministère de l'Industrie, le secteur public marchand compte en 2020, 10 complexes industriels publics, comprenant 187 établissements et 270 unités de production. L'ouverture du capital des entreprises publiques c'est-à-dire la privatisation partielle, ne peut intervenir avec succès que si elle s'insère dans le cadre d'une cohérence et visibilité de la politique socio-économique globale et que si elle s'accompagne d'un univers concurrentiel et un dialogue soutenu entre les partenaires sociaux. C'est un acte éminemment politique et non technique car déplaçant des segments de pouvoir d'où des résistances au changement des tenants de la rente sous le slogan « bradage du patrimoine national ». La privatisation partielle ou totale doit répondre à de nombreux objectifs qui ne sont

pas tous compatibles et qu'il convient de hiérarchiser dans la formulation d'un programme de privatisation pouvant varier et être adaptés en fonction du contexte international, social et économique interne et de l'activité ou de l'entreprise ce qui suppose la résolution de plusieurs contraintes qui doivent être levées afin d'éviter la méfiance des investisseurs sérieux.

La privatisation bien menée peut être le moteur de la croissance de l'économie nationale car favorisant l'émergence de structures concurrentielles, de nouveaux comportements fondés sur le risque et une nouvelle culture de l'entreprise (intervention du Pr A. Mebtoul suite à l'invitation de Steve Gunderson, président et directeur général du Council on Foundations (Conseil des fondations de Washington) et Miss Jennifer Kennedy « GCDP Gunderson Council Foundation » qui s'est tenu du 26 au 30 mai 2008 à New York (USA) rencontre co-organisée avec la fondation Bill et Melinda Gates et sponsorisée notamment par les importantes fondations Rockefeller, Ford, MacArthur, Andrew Mellon, Carnegie et Hewlett).

Il appartiendra à l'Etat régulateur, garant de la cohésion sociale à laquelle je suis profondément attachée surtout en cette période de tensions budgétaires et internes et à nos frontières (voir la revue Djeich pour un Front social interne 2020/2021), de faire respecter le contrat entre les employeurs et les salariés afin que la logique du profit ne porte atteinte à la dignité des travailleurs.. La bureaucratie, héritage d'une économie administrée, constitue une des contraintes les plus fortes dont l'éradication est absolument nécessaire pour insuffler au marché la dynamique et la fluidité attendues. Sur le plan du système financier, la mise à niveau du système bancaire est un des axes majeurs car c'est au sein de cette sphère que les rythmes de crois-

sance seront arbitrés à titre principal. L'objectif est d'aboutir à un système bancaire affranchi des ingérences, plus efficient et plus en harmonie avec les exigences d'une intermédiation financière performante et orientée vers l'économie de marché de capitaux. Pour ce qui est du système fiscal, celui-ci doit être plus incitatif, l'impôt pouvant tuer l'impôt, tout en autorisant une grande rigueur dans son application en vue de la lutte contre l'évasion fiscale par la mise en place d'un système d'information et de communication plus moderne et moins sujet à interprétation..

## Les conditions de réussite de l'ouverture du capital des entreprises publiques

Les conditions de réussite de l'ouverture du capital des entreprises publiques supposent de lever neuf contraintes.

Premièrement, les filialisations non opérantes par le passé dont l'objectif était la sauvegarde du pouvoir bureaucratique.

Deuxièmement, le patrimoine souvent non défini (absence de cadastre réactualisé numérisé) pose la problématique de l'inexistence des titres de propriété fiables sans lesquels aucun transfert de propriété ne peut se réaliser.

Dans ce cadre, lors des avis d'appel d'offres bon nombre de soumissionnaires, à des fins spéculatives, sont beaucoup plus intéressés par le patrimoine immobilier des entreprises publiques surtout dans les grandes agglomérations que par l'outil de production.

Troisièmement, des comptabilités défectueuses de la majorité des entreprises publiques et des banques, (la comptabilité analytique pour déterminer exactement les centres de coûts par sections étant pratiquement inexistantes et les banques ne répondant pas aux normes internationales, rend difficile les évaluations d'où l'urgence de la réforme du plan comptable actuel inadéquat, rendant encore plus aléatoire l'évaluation dans la mesure où le prix réel de cession varie considérablement d'année en année, voire de mois en mois, de jour en jour en bourse par rapport au seul critère valable, existant un marché mondial de la privatisation où la concurrence est vivace.

Quatrièmement, la non-préparation de l'entreprise à la privatisation, certains cadres et travailleurs ayant appris la nouvelle dans la presse, ce qui a accru les tensions sociales. Or, la transparence est une condition fondamentale de l'adhésion tant de la population que des travailleurs à l'esprit des réformes liées d'ailleurs à une profonde démocratisation de la société.

Cinquièmement, la non-clarté pour la

reprise des entreprises pour les cadres et ouvriers supposant la création d'une banque à risque pour les accompagner du fait qu'ils possèdent le savoir-faire technologique, organisationnel et commercial la base de toute unité fiable doit être constituée par un noyau dur de compétences.

Sixièmement, la résolution des dettes et créances douteuses, les banques publiques croulant sous le poids de créances douteuses et la majorité des entreprises publiques étant en déficit structurel, endettés, surtout pour la partie libellée en devises sans un mécanisme transparent en cas de fluctuation du taux de change.

Pour ce cas précis, l'actuelle politique monétaire instable ne peut encourager ni l'investissement productif ni le processus de privatisation. La Loi de finances 2021 fait les projections de 142 dinars pour un dollar en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023 donnant en tendance 250 euros sur le marché parallèle, sous réserve de la maîtrise de l'inflation qui en cas de hausse entraîne la hausse des taux d'intérêts des banques freinant l'investissement productif.

L'anticipation d'une dévaluation du dinar dont la cotation est liée à plus de 70% au niveau des réserves de change, qui eux-mêmes sont déterminées par de l'évolution des recettes de Sonatrach qui avec les dérivés procurent 97/98% des recettes en devises, qui sont passées de 194 milliards de dollars au 1er janvier 2014 à 44 milliards de dollars fin mai 2021 (avec toutes les restrictions qui ont paralysé la majorité de l'appareil de production) favorise les actes spéculatifs au lieu de l'investissement productif.

Septièmement, les délais trop longs avec des chevauchements de différents organes institutionnels entre le moment de sélection de l'entreprise, les évaluations, les avis d'appel d'offres, le transfert, au Conseil des Participations, puis au Conseil des ministres et la délivrance du titre final de propriété ce qui risque de décourager tout reprenneur, qui ira investir là où les obstacles économiques et politiques sont mineurs, le temps étant de l'argent.

Huitièmement, la synchronisation clairement définie permettrait d'éviter les longs circuits bureaucratiques et revoir les textes juridiques actuels contradictoires, surtout en ce qui concerne le régime de propriété privée, pouvant entraîner des conflits interminables d'où l'urgence de leur harmonisation par rapport au droit international. Les répartitions de compétences devront être précisées où il est nécessaire de déterminer qui a le pouvoir de demander l'engagement d'une opération de privatisation, de préparer la transaction, d'or-

ganiser la sélection de l'acquéreur, d'autoriser la conclusion de l'opération, de signer les accords pertinents et, enfin, de s'assurer de leur bonne exécution.

Neuvièmement, analyser lucidement les impacts de l'Accord d'Association avec l'Afrique, le monde arabe pour des zones de libre-échange, et surtout l'Europe principal partenaire, toujours en négociations pour certaines clauses, pas l'Accord cadre, pour un partenariat gagnant-gagnant, qui ont des incidences économiques sur les institutions et les entreprises publiques et privées qui doivent répondre en termes de coûts et qualité à la concurrence.

## Conclusion

En conclusion, comme je le rappelais déjà en 2013 (voir mes interviews sur ce sujet à l'Agence France Presse - AFP- 4 août 2013 et à Radio France Internationale 06 août 2013 « l'Algérie et les transferts illicites de capitaux », il reste beaucoup à faire pour que nos responsables s'adaptent aux arcanes de la nouvelle économie, où se dessinent d'importants bouleversements géostratégiques mondiaux, croyant que l'on réalise des réformes à partir de lois, de commissions et de circulaires, ignorant tant les mutations mondiales que la morphologie sociale interne, avec cette l'instabilité juridique, monétaire et le manque de vision stratégique qui démobilitent les cadres du secteur économique publics, les investisseurs locaux et étrangers montrant clairement la dominance de la démarche bureaucratique au détriment de l'opérationnelle économique assistant à un gaspillage des ressources.

Concilier l'efficacité économique et une profonde justice sociale dans le cadre d'une économie ouverte, la maîtrise du temps étant le principal défi des gouvernants au XXIe siècle, constitue en fin de parcours, le défi principal de l'Algérie. Force est de constater qu'au moment où les entreprises grandes et PMI/PME s'organisent en réseaux correspondant à une phase historique, où l'entreprise tend à se concentrer sur ses métiers de base en externalisant bon nombre d'activités secondaires, où l'industrie manufacturière connaît une crise rarement égalée au niveau mondial, avec la nécessaire transition numérique et énergétique, il y a lieu d'éviter des expérimentations théoriques avec des coûts faramineux pour le pays, qui ne peut que conduire le pays à l'impasse faute de vision stratégique, étant à l'aube de la quatrième révolution économique mondiale qui préfigure un bouleversement mondial.

ENTRE 6.100 ET 10.000 MILLIARDS DE DINARS CIRCULENT HORS BANQUES

# Quelles implications de l'intégration de l'informel ?

*Le programme du gouvernement se propose d'éradiquer la sphère informelle qu'aucun gouvernement depuis l'indépendance politique, malgré des discours et des mesures administratives, n'a pu éradiquer, s'étant attaqué aux apparences par le juridisme, et non à son essence, c'est-à-dire le fonctionnement de la société, renvoyant à d'importants enjeux tant internes (la corruption), que géostratégiques, notamment le trafic sous différentes formes. Par combien de contributions, de conférences internationales et nationales devant les autorités du pays, entre 1990-2021, n'avons-nous pas attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'urgence de l'intégration de la sphère informelle au moyen d'une nouvelle gouvernance avec de nombreux autres dysfonctionnements.*

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Comme ces données montrant un grave préjudice à l'économie nationale où le président du Conseil national des enseignants du supérieur a dévoilé, en ce mois de septembre 2021, que plus de 22.000 docteurs sont en chômage, sans compter les centaines de milliers de jeunes Algériens formés par les universités de pays, détenteurs de masters et de licences, du Premier ministre, en date du 1er janvier 2021, repris par l'APS, durant les 30 dernières années, l'assainissement des entreprises publiques a nécessité environ 25 milliards de dollars dont plus de 80% sont revenus à la case départ et entre 2005-2020 la réévaluation des projets a coûté plus de 8 900 milliards de dinars, soit au cours moyen de 130 dinars pour un dollar, le montant faramineux de 68,5 milliards de dollars.

## Comment définir la sphère informelle ?

Le concept de secteur informel apparaît pour définir toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes légales. En marge de la législation sociale et fiscale, elle a souvent échappé à la Comptabilité nationale et donc à toute régulation de l'Etat, encore que récemment à l'aide de sondages, elle tend à être prise en compte dans les calculs du taux de croissance et du taux de chômage. Il y a lieu de différencier la sphère informelle productive qui crée de la valeur de la sphère marchande spéculative qui réalise un transfert de valeur. L'économie informelle est donc souvent qualifiée de « parallèle », « souterraine », « marché noir » et tout cela renvoie au caractère dualiste de l'économie, une sphère qui travaille dans le cadre du droit et une autre sphère qui travaille dans un cadre de non-droit, étant entendu que le droit est défini par les pouvoirs publics en place.

Pour les économistes, qui doivent éviter le juridisme, dans chacun de ces cas de figure, nous assistons à des logiques différentes, tant pour la formation du salaire et du rapport salarial, que du crédit et du



taux d'intérêt qui renvoient à la nature du régime monétaire dualiste. La formation des prix et des profits dépend dans une large mesure de la forme de la concurrence sur les différents marchés, la différenciation du taux de change officiel et celui du marché parallèle, de leur rapport avec l'environnement international (la sphère informelle étant en Algérie mieux insérée au marché mondial que la sphère réelle) et en dernier lieu de leur rapport à la fiscalité qui conditionne la nature des dépenses et recettes publiques. En fait, par rapport à l'Etat, le paiement de l'impôt direct étant un signe d'une plus grande citoyenneté, les impôts indirects étant injustes, par définition, puisqu'ils sont supportés par tous les citoyens, riches ou pauvres.

## Les différentes mesures du poids de la sphère informelle

Plusieurs approches peuvent être utilisées pour évaluer l'activité dans le secteur informel. Là où les approches choisies dépendront des objectifs poursuivis, qui peuvent être très simples, comme obtenir des informations sur l'évolution du nombre et des caractéristiques des personnes impliquées dans le secteur informel, ou plus complexes, comme obtenir des informations détaillées sur les caractéristiques des entreprises impliquées, les principales activités exercées, le nombre de salariés, la génération de revenus ou les biens d'équipement. Le choix de la méthode de mesure dépend des exigences, en termes de données, de l'organisation du système statistique, des ressources financières et humaines disponibles et des besoins des utilisateurs, en particulier les décideurs politiques participant à la prise de décisions économiques. Nous avons l'approche directe ou microéconomique fondée sur des données d'enquêtes elles-mêmes basées sur des réponses volontaires, de contrôle fiscal ou de questionnaires concernant tant les ménages que les entreprises. Elle peut, aussi, être basée sur la différence entre l'impôt sur le revenu et le revenu mesuré par des contrôles sélectifs. Nous avons l'approche indirecte ou macroéconomique, basée sur l'écart dans les statistiques officielles entre la production et la consommation enregistrée. On peut, ainsi, avoir recours au calcul des écarts au niveau du PIB (via la production, les revenus, les dépenses ou les trois), de l'emploi, du contrôle fiscal, de la consommation d'électricité et de l'approche monétaire. Les méthodes directes sont de nature microéconomique et basées sur des enquêtes ou sur les résultats des contrôles fiscaux utilisés pour estimer l'activité économique totale et ses composantes officielles et non-officielles.

## Les principaux déterminants de l'informalité

Ils peuvent être résumés comme suit :

Premièrement, la faiblesse de l'emploi formel. C'est un facteur qui explique l'évolution du secteur informel à la fois dans les pays développés et en développement. Ainsi, l'offre d'emplois formels sur le marché du travail ne peut plus absorber toute la demande car la population active, en particulier la main-d'œuvre non qualifiée, croît à un rythme accéléré. Deuxièmement, lorsque les taxes sont nombreuses et trop lourdes, les entreprises sont incitées à dissimuler une partie de leurs revenus. Troisièmement, le poids de la réglementation ou la complexité de l'environnement des affaires découragent l'enregistrement des entreprises. Lorsque le cadre institutionnel n'est pas propice à la création d'entreprises de manière formelle, les entrepreneurs préfèrent opérer dans le secteur informel et éviter le fardeau de la réglementation. Quatrièmement, la qualité des services publics offerts par le gouvernement est un déterminant important du secteur informel car elle influence le choix des individus. Les individus actifs dans le secteur informel ne peuvent pas bénéficier des services publics (protection contre les vols et la criminalité, accès au financement, protection des droits de propriété). C'est l'un des inconvénients de ce secteur. Cinquièmement, comme résultante de la politique économique, le primat de la gestion administrative bureaucratique, au lieu de reposer sur des mécanismes économiques transparents et lorsque la monnaie est inconvertible, surévaluée, ménages et opérateurs formels et informels jouent sur la distorsion du taux de change.

## Comment intégrer la sphère informelle

Pour réduire l'ampleur du secteur informel en vue de l'intégrer dans les économies nationales, de nombreuses mesures peuvent être envisagées. Toutes doivent prendre en compte le fait que le secteur informel est avant tout un substitut au manque d'offre de travail et que la concurrence déloyale qu'il mène au secteur formel handicape sérieusement le développement économique des pays. L'Etat doit, sur ce plan, procéder à la normalisation et la réglementation des réseaux de distribution. La normalisation des marchés, la mise en place de marchés de gros, la simplification des mesures d'enregistrement et de l'ensemble des procédures administratives, ainsi que l'élaboration d'une fiscalité adaptée, sont les défis les plus clairement ciblés à relever. Mais il faudra, aussi, se pencher sur le niveau élevé des tarifs douaniers et la complexité des structures tarifaires, promouvoir des investissements dans le transport et les autres chaînes logistiques subsidiaires, pour diminuer le poids des échanges informels. Mais il faudra, avant toute chose, améliorer le niveau de l'éducation et s'atteler à une réduction des inégalités. L'éducation, en général, est la première étape pour

réussir la transition vers le secteur formel.

## La sphère informelle, conséquence de la mauvaise gouvernance

La sphère informelle en Algérie est favorisée par l'instabilité juridique et le manque de visibilité de la politique socio-économique. Les entrepreneurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers, demandent seulement à voir clair, du moins ceux qui misent sur le moyen et long terme (investissement inducteur de valeur ajoutée contrairement à l'importation, solution de facilité). Or, ils sont totalement désemparés face aux changements périodiques du cadre juridique, ce qui risque de faire fuir le peu de capitaux, surtout en cette période de crise qui montre le rapatriement massif vers les pays d'origine et orienter les nationaux vers la sphère informelle. Que nos responsables visitent les sites où fleurit l'informel de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud et ils verront que l'on peut lever des milliards de centimes à des taux d'usure, mais avec des hypothèques, car il existe une intermédiation financière informelle. Les mesures autoritaires bureaucratiques produisent l'effet inverse et lorsqu'un gouvernement agit administrativement et loin des mécanismes transparents et de la concertation sociale, la société enfante ses propres règles pour fonctionner, qui ont valeur de droit puisque reposant sur un contrat entre les citoyens, s'éloignant ainsi des règles que le pouvoir veut imposer. Exemple : les transactions au niveau des frontières pour contourner les myopies des bureaucraties locales, agissant sur les distorsions des prix et des taux de change et le droit coutumier dans les transactions immobilières. On ne peut isoler la sphère réelle de la sphère monétaire, avec cette dévaluation galopante du dinar officiel avec une différence de plus sur le marché parallèle et de la faiblesse de la régulation du marché intérieur, où la sphère informelle contrôle quatre segments-clés : celui des fruits et légumes, de la viande, celui du poisson pour les marchandises locales et pour l'importation, le textile-chaussures ayant un impact sur le pouvoir d'achat de la majorité des citoyens devant analyser les liens entre l'accumulation, la structuration du modèle de consommation et la répartition des revenus par couches sociales, enquêtes inexistantes en Algérie.

En résumé, il y a urgence d'un système d'information fiable où pour la Banque d'Algérie «la circulation fiduciaire hors banques est passée à 6140,7 milliards (mds) de DA à fin 2020, correspondant à 34,73% de la masse monétaire contre 5437,6 mds de DA à fin 2019, soit une augmentation de 12,93%», le président de la République donnant 10 000 milliards de dinars. La sphère informelle emploie plus de 40% de la population active et contrôle des pans entiers de l'économie, notamment des biens de consommation où, au niveau de ces segments, cette sphère utilise des billets de banque au lieu de la monnaie scripturale (chèques) ou électronique, faute de confiance. Il existe des situations soit de monopole ou d'oligopoles au niveau de cette sphère avec des liens entre certaines sphères et la logique rentière. La dominance de la sphère informelle, dont l'essence renvoie au mode de gouvernance, aux dysfonctionnements des appareils de l'Etat et à l'incohérence de la politique socio-économique, entretenant des liens dialectiques avec les malversations, explique que des mesures bureaucratiques ont peu d'effets pour son intégration.

A. M.

GHARDAIA, ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

# Programme d'analyse de la potabilité de l'eau

*Des agents spécialisés du laboratoire de la qualité de l'eau de l'ADE prélèvent et analysent des échantillons à la sortie des châteaux d'eau, des réservoirs et des robinets dans les établissements scolaires pour détecter toute trace de bactéries ou de toxicité de l'eau.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Visant à analyser la potabilité de l'eau à travers l'ensemble des établissements scolaires dans les wilayas de Ghardaïa et El-Ménéa et dépister toute trace de bactéries dans le but de prévenir toute forme d'intoxication, un programme a été lancé par l'unité de Ghardaïa de l'Algérienne des eaux (ADE), a annoncé, mercredi 22 septembre, la cellule de communication de cette entreprise publique.

Des agents spécialisés du laboratoire de la qualité de l'eau de l'ADE prélèvent et analysent des échantillons à la sortie des châteaux d'eau, des réservoirs et des robinets dans les établisse-



ments scolaires pour détecter toute trace de bactéries ou de toxicité de l'eau, a fait savoir le chargé de la communication de l'ADE de Ghardaïa, Slimane Ouled Ali, expliquant, à l'APS, que l'objectif est d'être vigilant en ce début d'année scolaire et en cette conjoncture de pandémie de coronavirus pour éviter toute contamination ou intoxication, bien que l'eau distribuée par l'ADE est traitée, analysée et surveillée quotidiennement. Plus de 9.180 tests chlore ont, de juin dernier à ce jour, été effectués à travers les ouvrages hydrauliques, au nombre de 110 châteaux d'eau et 150 forages, destinés à l'alimentation en eau potable (AEP) des populations des deux wilayas et plus de 7.488 tests

chlore chez le consommateur ont été également effectués durant la même période, signalant les mêmes statistiques, ajoutant que plus de 1.872 tests d'analyse physico-chimique et bactériologique ont été réalisés au niveau des ouvrages hydrauliques, selon les statistiques de l'ADE.

Selon l'APS, l'ADE de Ghardaïa a affirmé que la wilaya, qui a hérité de 17 forages en 1962, compte actuellement quelque 150 forages d'AEP avec une capacité globale de près de 300 m<sup>3</sup>/jour, plus de 110 réservoirs et un réseau d'AEP de plus de 1.260 km, avec une dotation journalière de 250 litres/habitant et un taux de raccordement à l'AEP de 97%.

B. M.

ORAN, RÉALISATION DU COMPLEXE SPORTIF OLYMPIQUE

## Enveloppe de 2,4 milliards DA pour l'achèvement des différentes structures

Une enveloppe de 2,4 milliards de dinars a été mobilisée par les pouvoirs publics pour l'achèvement des différentes structures du complexe sportif olympique d'Oran en cours de réalisation, en prévision des Jeux méditerranéens (JM) que va abriter la ville lors de l'été 2022, a indiqué, jeudi 23 septembre, le wali d'Oran.

Saïd Saïyouf, qui a présidé une réunion technique ayant trait à ce grand projet, au niveau de la salle de conférence du stade de football de 40.000 places relevant dudit complexe, a fait savoir que « toutes les contraintes financières soulevées par la société chinoise MCC, chargée de la réalisation du projet, viennent d'être levées par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane ». L'enveloppe financière allouée pour la circonstance à travers la création d'un fonds spécial « servira à régler toutes les opérations de réévaluation réclamées par MCC, ainsi que les crédits de paiement », a souligné le wali. « Désormais, aucun problème d'ordre financier ne va se poser à l'avenir pour le parachèvement des différentes structures du complexe olympique. Reste, toutefois, des contraintes d'ordre technique auxquelles on a déjà commencé à y remédier », a-t-il encore dit lors d'un point de presse

animé à l'issue de cette réunion. M. Saïyouf a, en outre, reconnu que la réalisation du complexe olympique, implanté dans la commune de Bir El-Djir (est d'Oran), accuse du retard, raison pour laquelle il a exigé de la société réalisatrice l'établissement d'un « planning de rattrapage » qui lui sera exposé lors de la prochaine réunion technique. Selon le directeur local des équipements publics (DEP), Fouad Aïssi, dont l'instance est le maître d'ouvrage du projet, le taux physique de l'avancement des travaux au niveau du stade de football est estimé à 96%. Concernant les structures complémentaires du complexe, comme la salle omnisports et le centre nautique, le taux d'avancement des travaux est estimé, quant à lui, à 47%. Cette situation a incité le wali à exhorter l'entreprise chinoise à relancer et réactiver les chantiers en renforçant ses effectifs, tout en l'autorisant à engager des entreprises algériennes pour la réalisation des travaux « non complexes », a-t-il poursuivi.

Evoquant les contraintes techniques que lui ont soulevées les différentes parties intervenantes lors de sa visite d'inspection sur les lieux qui a précédé la réunion technique, M. Saïyouf a annoncé, entre autres, « la levée de tous les obstacles qui ont retardé les

travaux de réalisation du réseau d'éclairage au niveau du complexe ».

Il a également informé avoir instruit les services de la Conservation des forêts et les services agricoles pour entamer une opération de plantation d'arbres au niveau de l'espace mitoyen du complexe d'une surface de 55 hectares. S'agissant du village méditerranéen, situé non loin du complexe sportif, le wali s'est montré satisfait de l'évolution de ses chantiers, estimant que ce site « est pratiquement achevé, en attendant de l'équiper, une opération confiée à la Direction locale de la jeunesse et des sports », a-t-il assuré. Le chef de l'exécutif de la wilaya s'est montré, enfin, « confiant » quant à l'organisation « dans les meilleures conditions » de la 19<sup>e</sup> édition des JM (25 juin-5 juillet 2022).

« Une chose est sûre : Oran sera prête pour abriter comme il se doit cet événement sportif. Un groupe de travail que je préside moi-même a été mis en place pour le suivi quotidien des différents chantiers du complexe sportif. Le planning de rattrapage qui sera approuvé jeudi prochain sera imposable et n'acceptera aucune révision des nouveaux délais de livraison de cette infrastructure », a-t-il conclu.

APS

SETIF

## L'université Ferhat-Abbès classée première à l'échelle nationale

L'Université Ferhat-Abbès (Sétif 1) a été classée première à l'échelle nationale par le Times Higher Education (THE), une publication britannique spécialisée dans le classement des universités mondiales, dans son édition rendue publique septembre courant, a annoncé, lundi 13 septembre, cette université.

L'Université Sétif 1 a préservé son classement en tête de liste à l'échelle nationale pour la troisième fois consécutive, selon un communiqué émanant de la cellule de communication de cet établissement d'enseignement supérieur. Selon la même source, l'Université Ferhat-Abbès a été classée dans « la catégorie 501-600 », et les résultats de l'année 2022 publiés dans cette édition ont donné lieu au classement de 15 universités nationales et plus de 1.600 universités à l'échelle mondiale. Le classement de ces universités a été établi selon 13 critères de sélection parmi lesquels l'excellence académique, la recherche et les témoignages (preuves et indices sur l'originalité des informations dans les recherches et les thèses scientifiques), précise-t-on de même source. Ce classement honorable de l'université de Sétif 1 vient conforter sa place à l'échelle mondiale (132<sup>e</sup>) suivant le classement dans la catégorie « jeunes universités » (moins de 50 ans) rendu public en juin 2021 par le Times Higher Education (THE), selon la même source.

En plus de l'aspect académique reflétant la performance dans la formation et la recherche scientifique, l'Université Ferhat-Abbès œuvre à s'ouvrir sur l'environnement économique et contribuer au progrès technologique et au développement durable, selon la même source. Créé en 2010, Times Higher Education (THE) est un établissement britannique dont le siège se trouve à Londres. Il publie annuellement des rapports sur le classement des meilleures universités mondiales selon des critères académiques comme la recherche scientifique et la qualité de l'enseignement et les relations avec l'environnement économique et social entre autres, a déclaré, à l'APS, le vice-recteur de l'Université Sétif 1 chargé de la recherche scientifique, Mohamed Hamidouche.

Le Times Higher Education possède une section spécialisée dans la présentation des informations et des problématiques liées à l'enseignement supérieur à l'échelle mondiale, a-t-il ajouté.

APS

EXPORTATION DE GAZ VERS L'ESPAGNE

# L'Algérie peut garantir ses approvisionnements sans intermédiaire

*Avec sa longue expérience en matière d'exportation de gaz naturel depuis des décennies, l'Algérie a affirmé qu'elle continue toujours de mener à bien ses exportations de gaz, notamment vers l'Europe via la péninsule ibérique.*

L'expert en énergie, Mahmah Bouziane, a affirmé que l'Algérie, en tant que partenaire fiable est en mesure de garantir tous les approvisionnements en gaz naturel à ses clients dans la péninsule ibérique où ailleurs, sur les court et long termes, sans avoir recours à un "intermédiaire". Mahmah Bouziane a affirmé que l'augmentation des capacités de chargement du gaz naturel du gazoduc Medgaz, de 8 milliards m<sup>3</sup> actuellement à 10,5 mds m<sup>3</sup> à compter de la fin novembre prochain, outre le recours aux capacités importantes de l'Algérie en matière de gaz liquéfié, qui s'élèvent à près de 34 mds m<sup>3</sup>, lui permettent de renoncer au Gazoduc Maghreb Europe (GME) dont le contrat expire fin octobre 2021. "Tous doivent être conscients que l'Algérie est un fournisseur fiable de

gaz. En comptant sur Medgaz pour l'exportation de gaz vers l'Espagne et le Portugal, l'Algérie offre à ses partenaires européens un choix commercial plus sûr et moins coûteux (que le GME) et leur garantit des approvisionnements plus sûrs en gaz naturel pour les 25 voire 30 prochaines années", a-t-il poursuivi. "Le gazoduc Medgaz reliant l'Algérie à l'Espagne, via Beni Saf (Aïn Témouchent), dont les capacités, après les travaux d'extension, devront avoisiner celles du GME, permettra aisément d'atteindre le double de la capacité initiale du gazoduc, soit 16 mds m<sup>3</sup>", a-t-il expliqué. Concernant le GME, entré en exploitation en 1996 et qui assure le tiers des approvisionnements en gaz naturel algérien de l'Espagne à partir de Hassi R'mel sur une distance de 1.400 km, via le Maroc, l'expert a estimé qu'il s'agit là "d'une question commerciale qui ne concerne nullement l'Algérie". A ce propos, il s'est interrogé sur "l'utilité de rendre l'opération commerciale plus complexe, en cherchant à impliquer une tierce partie en tant qu'intermédiaire. Ni l'Algérie ni ses partenaires de la péninsule ibérique n'ont besoin de cet intermédiaire, à partir du moment où l'approvisionnement est assuré et en quantités exigées dans le cadre des

conditions fixées et de manière permanente et plus sûre sur les moyen et long termes", a-t-il dit.

"Etant donné que le niveau de consommation européen de gaz atteindra les 242 mds m<sup>3</sup> à l'horizon 2050, selon les prévisions, la capacité totale des gazoducs en place dépasse le besoin de l'Europe en terme de gaz et ce, sans compter les capacités en gaz liquéfié... Donc, la multiplication des gazoducs vers l'Europe n'est pas nécessaire", a-t-il estimé. Selon Mahmah Bouziane, l'Algérie, qui est le principal fournisseur d'Espagne en gaz et qui lui a assuré 45,73% de ses approvisionnements durant le 1er semestre de 2021, ne peut risquer sa place (en tant que partenaire important) en aucun cas. L'Algérie, assurant un approvisionnement exclusif à l'Espagne à travers Medgaz, la compagnie espagnole Naturgy n'aura pas à payer les redevances de passage pour l'exploitation du gazoduc GME.

Citant les chiffres de la Trésorerie générale du Royaume (TGR), il a précisé que la valeur de ces redevances était de 106 millions dollars en 2017, avant d'atteindre 165 millions dollars en 2018 pour rechuter à 51 millions dollars en 2020. Ces revenus viennent s'ajouter aux prélèvements effectués par le Maroc sur le

gaz algérien exporté via le GME. "L'arrêt du flux gazier algérien via le GME déchargera le partenaire espagnol Naturgy du paiement des redevances au Maroc", a révélé l'expert, d'autant que Naturgy est actionnaire dans le gazoduc Medgaz reliant directement Béni-saf à Almeria. "Il est préférable que Naturgy exploite ses actions en tant que partenaire au lieu de payer les redevances à autrui", a-t-il poursuivi. Le ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, José Manuel Albares Bueno, avait déclaré lors d'une visite en Algérie, jeudi, avoir reçu "des garanties" de la part des autorités algériennes pour l'approvisionnement de l'Espagne en gaz, à un mois de l'expiration du contrat du GME liant les deux pays.

"J'ai reçu la garantie d'Alger pour l'approvisionnement adéquat de l'Espagne en gaz. Il y a un engagement de la partie algérienne à satisfaire la demande espagnole", a-t-il dit.

Fin août dernier, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, avait affirmé que l'ensemble des approvisionnements de l'Espagne en gaz naturel algérien serait assuré à travers le gazoduc Medgaz.

R. E.

IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE DE COVID 19

## L'activité hôtelière en hibernation

La pandémie de coronavirus a lourdement impacté l'activité hôtelière qui se retrouve plombée par une forte baisse des réservations mais aussi par la cherté du produit touristique, relèvent des responsables et des opérateurs du secteur. Le P.-dg du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), Lazhar Bounafaa, a indiqué que l'année 2020 "a été une année quasi blanche" pour l'ensemble des unités du Groupe évoquant "un résultat net déficitaire avec un chiffre d'affaire en recul de 36,5%". Il a appelé, dans ce sens, les autorités concernées à initier les mesures nécessaires pour aider les gestionnaires des établissements hôteliers dans leur réhabilitation, en ce sens qu'ils constituent "le maillon fort" de la relance et de la promotion du tourisme en Algérie.

Soulignant, à ce propos, la mise en place d'un comité de pilotage opérationnel pour la relance de l'activité touristique à l'initiative du Groupe et de la compagnie Air Algérie, Bounafaâ a mis en avant l'impératif d'une volonté de proposition d'actions ciblées, basées sur une priorité absolue, à savoir la relance de la consommation touristique interne pour contribuer à la survie des emplois et des entreprises.

Pour ce faire, le P.-dg du Groupe HHT préconise la promotion et la commercialisation des destinations touristiques, thermale, saharienne et balnéaire, soulignant par là-même l'importance de renforcer la formation à travers, bien entendu, le recyclage de la main-d'œuvre

dans les segments de la restauration, l'accueil, les soins, les TIC et la promotion des produits touristiques.

Après avoir rappelé que son Groupe a été le premier opérateur hôtelier national à organiser une opération de confinement dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, Bounafaâ a détaillé les efforts déployés pour l'accueil des ressortissants algériens soumis au confinement.

Par ailleurs, le même responsable a dressé un état des lieux sur les 72 entités détenues par son Groupe faisant état d'opérations de réhabilitation et de rénovation de plusieurs infrastructures hôtelières. La mise en œuvre du programme de modernisation des infrastructures hôtelières et thermales est une entreprise complexe au regard du caractère spécifique des travaux à réaliser, qui requièrent des technicités et un savoir-faire notamment pour des structures dont l'âge minima dépasse 50 ans voire 100 ans, comme c'est le cas pour l'hôtel Es-Safir (ex-Aletti), a fait savoir Bounafaâ. Il a précisé, dans ce sillage, que le Groupe HTT œuvre au classement de ces établissements "qui incarnent une partie du patrimoine national de par leur conception par des maîtres d'œuvres de renom comme Fernand Pion et Joseph Aletti". Par ailleurs, il a indiqué que le Groupe a inscrit, dans la continuité de son programme de modernisation, quatre actions importantes portant sur la valorisation du potentiel, la numérisation des structures et des opérations, le perfectionnement de la main-

d'œuvre par la formation dans le thermalisme et la thalassothérapie et le recrutement des diplômés des universités et des instituts spécialisés. De son côté, le président de la Fédération nationale des hôteliers algériens (FNH), Ahmed Oulbachir, a affirmé que la pandémie Covid-19 a eu un impact négatif sur le rendement des hôtels en raison de "l'arrêt total de l'activité", ce qui a entraîné, a-t-il dit, le licenciement d'un grand nombre de travailleurs qualifiés. "C'est là une grande perte pour le secteur du tourisme qui a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée pour sa relance et sa contribution au développement économique durable, hors hydrocarbures", a-t-il estimé.

Affirmant que "tous les responsables hôteliers ont été contraints de réduire le nombre de leurs personnels puisque leur activité a reculé à tout juste 25% en raison de la pandémie et de l'application des mesures préventives prévues par le protocole sanitaire", Oulbachir a évalué les pertes financières enregistrées par beaucoup d'hôtels à 75%.

Ces pertes, a-t-il ajouté, s'expliquent d'autant plus que cette année, la saison estivale a été stoppée net au mois de juillet, induisant l'absence de touristes et une récession totale de l'activité hôtelière. Le président de la FNH a appelé les pouvoirs publics à "prendre en charge les préoccupations des responsables hôteliers à travers la création d'un Fonds de soutien et l'octroi d'indemnités pour atténuer les pertes enregistrées".

Par ailleurs, Oulbachir propose de tirer

avantage de la conjoncture sanitaire qui empêche les citoyens de voyager à l'étranger pour booster le tourisme interne, à condition de baisser les prix de 10% à 30%, particulièrement les tarifs de restauration et d'hébergement, d'améliorer les prestations et de tracer des programmes diversifiés à longueur d'année. Il est nécessaire, en outre, d'organiser des excursions et des sorties durant les week-ends ou encore pendant les vacances d'automne et d'hiver pour récupérer le manque à gagner des deux dernières années, a-t-il encore estimé.

Pour de nombreux citoyens mais également des responsables d'agences de tourisme et de voyages, les prix hors portée affichés par les hôtels et autres structures d'hébergement poussent les citoyens à opter plutôt pour l'étranger, où les tarifs sont vraiment compétitifs, raisonnables et à la portée des différentes franges de la société.

Selon ces derniers, la pandémie de coronavirus "n'a pas été le seul facteur" derrière le recul des revenus des hôtels et des restaurants mais plutôt "la hausse vertigineuse des tarifs affichés et à la qualité non satisfaisante des prestations". Pour les responsables des agences de tourisme et de voyages, il est impératif de revoir les tarifs, d'améliorer les prestations et de diversifier les différentes formules d'hébergement, notamment la promotion de "l'hébergement chez l'habitant" et la codification de la location par les particuliers des maisons de vacances.

R. E.

PREMIÈRES LÉGISLATIVES AU QATAR

# Aucune femme élue dans un scrutin très restreint

*Au terme du scrutin législatif organisé samedi et visant à élire la majorité des membres de l'organe législatif, aucune femme n'a été élue.*

La totalité des 30 sièges à pourvoir ont été remportés par des candidats masculins, selon le ministère de l'Intérieur. Un déséquilibre qui peut encore être réduit par l'émir du Qatar, à qui il revient de désigner les 15 autres membres du Majlis al-Choura. Les Qataris ont voté, samedi 2 octobre, pour élire la majorité des membres de leur organe législatif, un scrutin inédit au cours duquel aucune femme n'a été élue, et qui ne devrait pas changer l'équilibre du pouvoir dans ce riche pays du Golfe gouverné par une famille régnante et où les partis politiques restent interdits. Les électeurs étaient invités à choisir 30 des 45 membres du Majlis al-Choura, un organe consultatif sans grand pouvoir. Jusqu'alors, tous les membres de ce conseil étaient nommés par l'émir Tamim ben Hamad Al-Thani. La totalité des 30 sièges à pourvoir ont été remportés par des candidats masculins,

selon le ministère de l'Intérieur. Aucune des 28 femmes autorisées à se présenter n'a été élue. L'émir du Qatar, à qui il revient de désigner les 15 autres membres du Majlis al-Choura, peut encore toutefois réduire ce déséquilibre en nommant des femmes. On ignore toutefois quand il annoncera ces nominations, et quand le conseil tiendra sa réunion inaugurale.

## 63,5% de participation

Le taux de participation a été de 63,5%, selon des chiffres officiels, soit beaucoup plus que lors des élections municipales de 2019 où moins d'un électeur sur dix avait voté.

"Au début de la journée, j'ai entendu beaucoup de gens dire qu'ils ne voteraient pas, estimant que cela n'apporterait aucun changement, mais on a vu beaucoup de votants", a indiqué un membre du comité d'organisation des élections à Doha, Sultane Abdallah al-Kouwari. Selon l'agence gouvernementale Qatar New Agency, un total de 233 candidats se sont présentés. Tous ont dû recevoir pour cela l'autorisation du ministère de l'Intérieur. Mais selon la télévision d'État, 101 de ces candidats ont jeté l'éponge le jour-même du vote pour soutenir d'autres préten-

dants au poste dans leur circonscription.

"Quand les candidats réalisent qu'ils n'ont aucune chance de gagner un siège, ils décident d'appuyer d'autres candidats", note Andreas Krieg, professeur au King's College London.

## "Attirer une attention positive" sur le pays

La tenue de ce premier scrutin législatif au suffrage universel direct, prévu par la Constitution de 2004 mais reporté à plusieurs reprises, a eu lieu au moment où le pays est scruté à l'international.

À un an de la Coupe du monde de football au Qatar, les autorités estiment que l'organisation de ces élections "va attirer une attention positive" sur le pays, affirme Luciano Zaccara, spécialiste du Golfe à l'Université du Qatar. Le Majlis al-Choura pourra proposer des lois, approuver le budget ou encore révoquer des ministres, prérogatives qu'il n'avait pas avant. Mais le tout-puissant émir aura un droit de véto.

"Quand j'ai plié mon bulletin pour le mettre dans l'urne, j'ai eu le sentiment de prendre part à quelque chose de grand", a affirmé à Doha, Cheikha Atiq al-Khulaifi, 25 ans.

Si quelques rassemblements politiques ont eu lieu, les can-



didats ont tous évité pendant la campagne d'aborder la politique étrangère de leur pays ou le statut de la monarchie, préférant se focaliser sur les enjeux sociétaux comme la santé, l'éducation ou les droits des citoyens.

## Absence de partis

La majorité des 2,5 millions d'habitants du Qatar, premier producteur et exportateur mondial de gaz naturel liquéfié, sont étrangers et n'ont donc pas pu voter. Parmi les 330 000 Qataris, seuls les descendants d'habitants déjà citoyens du pays en 1930 ont le droit de voter et de se présenter comme candidats, disqualifiant d'office des familles naturalisées depuis. Des membres de l'importante tribu al-Mourra ont ainsi été exclus de ces élections, suscitant des débats animés sur les réseaux sociaux.

Les candidats se présentent dans les circonscriptions en fonction d'où vivait leur famille ou leur tribu dans les années 1930. À Al-Khor, une ville au nord de Doha, 13 candidats étaient en lice dans l'une des circonscriptions où la concurrence était la plus forte.

"Il y a beaucoup de candidats, mais pour moi, le plus important dans la sélection, c'est la compétence", a affirmé Rachid Abdullatif al-Mohannadi, 37 ans. Selon des sources diplomatiques, des votes avaient déjà eu lieu en interne pour déterminer qui élire dans les circonscriptions.

"Quand vous n'avez pas de partis politiques (...) les gens ont tendance à voter pour ceux qu'ils connaissent, des membres de la famille ou de la tribu", explique Courtney Freer, spécialiste du Golfe au Emory College (États-Unis).

BRÉSIL

## De nombreuses manifestations pour demander la destitution du président Jair Bolsonaro

À l'appel des mouvements et partis de gauche, des dizaines de milliers de Brésiliens ont manifesté samedi dans quelque 84 villes du pays pour demander la destitution du président Jair Bolsonaro. Certains leaders de la droite et du centre-droit ont, eux, pris place dans les défilés pour dénoncer les conséquences de la crise économique dans le pays. Des dizaines de milliers de Brésiliens ont manifesté, samedi 2 octobre, dans plusieurs villes du pays, à l'appel des mouvements et partis de gauche, pour réclamer une nouvelle fois la destitution du président d'extrême droite Jair Bolsonaro et dénoncer les hausses du coût de la vie. Les rassemblements les plus importants se sont tenus à Rio de Janeiro, Sao Paulo ou Brasilia à l'appel de la Campagne nationale Bolsonaro dehors, soutenue par une douzaine de partis de gauche et de nombreuses centrales syndicales.

Si ces appels à manifester ont été lancés dans 167 villes du pays, un décompte de la presse brésilienne indique que des rassemblements se sont tenus dans 24 des 27 États du Brésil et dans 84 villes, dont 14 capitales d'État. Certains lea-

ders de la droite et du centre-droit ont pris place dans les défilés pour dénoncer les conséquences de la crise économique dans le pays, bien que ne soutenant pas nécessairement l'appel à la destitution.

## "Il remplit le Brésil de honte"

Dans le quartier central de Candelaria à Rio de Janeiro, des centaines de personnes défilaient en criant "Bolsonaro dehors", slogan inscrit également sur de nombreuses banderoles.

"On va le dégager, le pari des personnes ici dans les rues est de faire pression sur les parlementaires pour qu'ils réclament la destitution de Bolsonaro", a déclaré à l'AFP Elizabeth Simoes, une enseignante retraitée de 69 ans. Plus d'une centaine de pétitions réclamant cette destitution sont en attente à la Chambre des députés, mais son président Arthur Lira, un allié du gouvernement, n'y donne aucune suite.

La Cour suprême a par ailleurs ordonné l'ouverture de plusieurs enquêtes contre Jair Bolsonaro et ses proches, notamment pour dissémination de fausses informations. À Sao Paulo, des dizaines

de milliers de personnes se sont rassemblées dans l'après-midi sur l'avenue centrale Paulista, où se sont réunis des candidats potentiels à la présidentielle comme Ciro Gomes, leader du Parti démocratique du travail (PDT) arrivé troisième position en 2018. "Bolsonaro détruit l'économie nationale", a déclaré le politicien de centre-gauche, appelant à l'unité. "Il remplit le Brésil de honte à l'étranger et est responsable de la mort de près de 600.000 Brésiliens" du Covid-19. À Brasilia, des centaines de manifestants se sont rassemblés sur l'Esplanade des ministères.

## "Le peuple a faim"

Les précédentes manifestations menées par les mouvements de gauche visaient à demander la destitution de Bolsonaro pour sa gestion chaotique de la pandémie, qui a fait près de 600 000 morts. Samedi ont été également entendues des plaintes contre la hausse des prix de la nourriture, du gaz et du carburant, ainsi que contre les 14,1 millions de chômeurs.

"Le peuple a faim et on ne supporte plus ce gouvernement", a déclaré à Rio,

Isadora Lessa, 22 ans.

"Qu'il sache qu'il ne fait pas l'unanimité, qu'il va avoir du mal à se faire réélire. S'il n'est pas destitué, il perdra les élections en 2022", a déclaré Marcelo Werneck, qui a souhaité descendre dans la rue à Rio en hommage aux "amis et à la famille" morts du Covid-19. À un an de la présidentielle, un sondage réalisé mi-septembre par l'institut Datafolha donnait 26% au président d'extrême droite au 1er tour contre 44% pour Lula. Aux nombreux drapeaux rouges du Parti des travailleurs (PT) de l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva (2003-2010) étaient visibles, avec ceux de nombreuses autres organisations de gauche et du centre, des drapeaux brésiliens qui prédominent traditionnellement lors des marches de soutien au président.

Le 7 septembre, des rassemblements massifs à Brasilia et Sao Paulo avaient réuni 125 000 soutiens de Jair Bolsonaro. Plus que ce qu'a réussi à rassembler la gauche ce samedi dans les deux capitales régionales.

Agences

CAN-2021 (QUALIFICATIONS)

# Les Verts en stage dès aujourd'hui au CTN

La sélection algérienne de football va retrouver de nouveau l'ambiance des matchs officiels, à l'occasion du stage prévu à partir d'aujourd'hui au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger), précédant la double confrontation face au Niger, les 8 et 12 octobre, pour le compte des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées des qualifications de la Coupe du monde 2022.

PAR MOURAD SALHI



Avant d'affronter les Nigériens, les coéquipiers d'Ismail Benacer restaient sur une large victoire face au Djibouti (8-0) et au Burkina-Faso (1-0), dans deux matchs disputés en septembre dernier, respectivement à Blida et au Maroc.

A l'issue de ces deux premières journées de qualifications, l'Algérie et le Burkina Faso occupent la tête du groupe A avec 4 points devant le Niger (3 pts). Djibouti ferme la marche avec 0 pt.

Quelques jours après ces deux premiers bons résultats, les Verts sous la houlette de l'entraîneur Djamel Belmadi vont reprendre ainsi le chemin pour la qualification à la prochaine édition de la Coupe du monde qu'abritera le Qatar en 2022.

En vue de ces deux rencontres, le sélectionneur national Djamel Belmadi a fait appel à 25 joueurs, une liste qui a connu quelques petits changements. Cette liste est marquée par la

présence d'un seul joueur issu du Championnat national, à savoir le gardien de but de l'Olympique Médéa Abderrahmane Medjadel.

Il est utile de signaler aussi le retour de Youcef Atal (OGC Nice/France), Mohamed Farès (Genoa/Italie) et Abdeljalil Medioub (Girondins de Bordeaux/France) en défense et Adam Ounas (Naples/Italie), en attaque de l'équipe nationale.

Le défenseur Djamel Benlamri et l'attaquant Islam Slimani, blessés dernièrement avec leurs clubs respectifs, figurent également dans la liste des 25 retenus par le coach national, Djamel Belmadi. Ce dernier veut certainement les voir de plus près avant de se fixer sur leur participation ou non.

L'absence de l'attaquant Andy Delort, qui a réalisé portant un belle entame de saison avec son nouveau club OGC Nice, a fait déjà couler beaucoup d'encre. L'ancien joueur de Montpellier a même fait partie du

meilleur 11 de la semaine de Ligue 1 française.

Toutes ces questions seront débattues jeudi prochain, à l'occasion de la conférence de presse qu'organiserait le sélectionneur national Djamel Belmadi, à Sidi Moussa. Concernant les préparatifs, Belmadi est attendu à soumettre ses hommes à un programme spécifique.

Ayant constaté beaucoup de lacunes lors des deux premières sorties, notamment face au Burkina-Faso, le sélectionneur national veut profiter le maximum de ce laps de temps qui précède le prochain rendez-vous face au Niger pour trouver des solutions.

L'importance du prochain match qu'abritera le stade Mustapha-Tchaker de Blida pour la qualification au prochain Mondial qatari motivera les coéquipiers de Ramy Bensebaïni à se donner corps et âme sur le terrain pour arracher les trois points de la victoire.

M. S.

SUISSE

## Amoura ouvre son compteur de but avec Lugano

Remplaçant face à Lausanne, l'attaquant algérien Mohamed Amoura est entré en jeu dans les dernières 20 minutes. Pour la première fois buteur en Suisse, il a réussi à changer la physionomie de la rencontre.

Lausanne et Lugano s'affrontaient en première division suisse. Alors même que le score était de 0-0 entre les deux équipes, Mohamed El Amine Amoura est entré en jeu à la 67<sup>e</sup> minute de jeu.

L'attaque de poche algérien s'est montré rapidement dangereux, par une tête passée hors cadre. Il est proche d'obtenir un penalty, en dribblant un défenseur et voyant son centre contré par la main d'un défenseur, finalement non accordé. Il en obtient finalement un autre, 5 minutes plus tard, lorsqu'il se fait faucher dans la surface après un énième dribble. Son coéquipier se charge de marquer.

Dans les derniers instants de la rencontre, Amoura est récompensé de son entrée en remportant un duel face au gardien adverse, marquant là son tout premier but en Europe.

Score final 2-0 pour Lugano, qui remonte à la 3<sup>e</sup> place du Championnat suisse. C'est la crise à Lausanne, déjà lanterne rouge avec seulement 4 points en 9 rencontres disputées cette saison.

MCA

## Oussama Litim signe trois saisons

Le gardien de but Oussama Litim s'est engagé jeudi à travers un contrat de trois saisons avec le Mouloudia Club d'Alger. L'ex du MCO s'était pourtant engagé il y a peu en Arabie saoudite. Oussama Litim (31 ans) devient le deuxième portier à rejoindre le Doyen cet été ! Il vient, en effet, compléter l'effectif algérien à ce poste et son arrivée fait suite à celle d'Oussama

Mellala (19 ans), qui avait rejoint le club en provenance du CA Batna.

Litim a résilié son contrat avec la formation saoudienne d'Al-Aïn, qu'il avait pourtant rejoint début septembre après une expérience de trois saisons avec le MC Oran. Il devient ainsi la onzième recrue estivale du Mouloudia après Hamza Zaïdi (JS Saoura), Ibrahim Morceli (JSM Tiaret),

Seddik Ben Bourenane (WA Boufarik), Abdelkader Tougui (WA Boufarik), Youcef El-Houari (USM Annaba), Kamel Hamidi (MC Oran), Aymen Attou (WA Tlemcen), Ayoub Ghazala (USM Annaba), Mohamed Amine Ezzemani (MC Oran) et Oussama Mellala (CA Batna).

QATAR

## Brahimi offre la première victoire à Al Rayyan

Absent de la liste de Djamel Belmadi pour la double confrontation face au Niger, Yacine Brahimi a laissé une belle prestation face à Al Ahli et a marqué l'unique but de la rencontre. L'ancien joueur du FC Porto était l'un des joueurs les plus en vue durant ce match. Brahimi a créé des occasions et a tenté à plusieurs reprises d'ouvrir le score faisant face à la vigilance de la défense adverse. L'international algérien a tout de même réussi à inscrire son deuxième but de la saison après avoir transformé parfaitement un penalty obtenu par un coéquipier et a offert, par conséquent, les premiers trois points pour les protégés de Laurent Blanc cette saison.

QATAR

## Magnifique doublé de Youcef Belaïli face à Al Gharafa

Aligné en pointe face à Al Gharafa, Youcef Belaïli a inscrit deux magnifiques buts face aux coéquipiers de Sofiane Hanni et Mehdi Tahrat et permettant ainsi d'obtenir la première victoire de son équipe cette saison.

Youcef Belaïli a eu plusieurs occasions durant ce match surtout en première période. L'ancien métronome de l'Espérance de Tunis a raté deux grosses occasions en première période, dont une à la 25<sup>e</sup> minute lorsqu'il s'est présenté face au gardien en ouvrant trop son pied tirant ainsi la balle en touche. En deuxième période, Al Gharafa a imposé son jeu face à une équipe du Qatar SC bien regroupée défensivement. Malgré l'absence de Benlamri, les coéquipiers de Sofiane Hanni ont raté plusieurs occasions. Une situation que Belaïli n'a pas laissé passer pour s'illustrer en ouvrant le score à la 69<sup>e</sup> minute. Le natif d'Oran a dribblé le défenseur adverse avant de frapper en force et inscrire son premier but de la rencontre.

ARABIE SAOUDITE

## Premier but de Sayoud avec Al Ta'ee

Après avoir délivré deux passes décisives lors de la journée précédente face à Al Ettifaq, Amir Sayoud a marqué son tout premier but de la saison en Arabie Saoudite donnant, ainsi, les trois points pour son club Al Ta'ee face à Al Taawon.

Actif depuis le début de la rencontre, Amir Sayoud a réussi à créer plusieurs occasions pour ses coéquipiers mais les défenseurs ainsi que le gardien de l'équipe adverse étaient bien en place. Sayoud a tout de même réussi à concrétiser sa belle prestation par un joli but à la 73<sup>e</sup> minute, l'ancien du CRB a réussi à fixer son vis-à-vis avec une feinte de frappe pour enfin croiser un tir qui a terminé son chemin dans les filets adverses. Ainsi, l'international A' inscrit le deuxième but de son équipe durant ce match. Un but qui assure le succès d'Al Ta'ee (2-1) qui réalise son deuxième succès consécutif continuant ainsi de créer la surprise depuis le début de cette saison.

**DIE HARD : BELLE JOURNÉE POUR MOURIR**



21h05



John McClane apprend que son fils, Jack, est emprisonné à Moscou, en attente d'un procès, et prend le premier avion pour lui venir en aide. Il ne lui a pas parlé depuis trois ans et ignore complètement que ce dernier est devenu un agent infiltré de la CIA. Il est en mission secrète en Russie pour récupérer un document susceptible de freiner l'ascension de Viktor Chagarin, un éminent politicien russe qui brigue le ministère de l'Intérieur. Pour ce faire, il doit faire libérer Yuri Komarov, prisonnier politique et ex-partenaire de Viktor, à l'origine de ce dossier. En effet, lui seul connaît son emplacement

**LOGAN**



21h05



En 2029, alors que les mutants sont en voie d'extinction, Logan vit discrètement comme chauffeur de limousine. Il veille cependant sur son vieil ami le professeur Charles Xavier, très affaibli, vivant dans un repaire caché proche de la frontière américano-mexicaine, avec l'aide de Caliban, un des derniers mutants encore en vie. Mais Logan va bientôt devoir sortir de sa retraite pour aider Laura, une jeune fille traquée par de dangereux individus, qui possède des pouvoirs similaires à ceux de Wolverine

**L'ABSENTE**



21h05



Laurent retrouve dans le coffre secret d'Ivan Claes une serviette tachée de sang et le bracelet de Marina. Il les confie à Paul pour des analyses mais celui-ci s'empresse de les brûler. L'ayant entraîné dans une forêt isolée, Laurent menace Paul de lui tirer une balle dans la tempe s'il n'avoue pas où il a enterré sa fille. Mais Paul n'est pas le coupable. Il cherchait seulement à protéger son fils Jonathan. C'est lui qui a tué Marina. Hélène est quittée par son fiancé, Sully, membre de son groupe de parents d'enfants disparus. Sully a compris qu'Hélène ne partagerait jamais son amour et il préfère partir. Paul va avertir son fils Jonathan qu'il doit s'enfuir de toute urgence

**COLONISATION, UNE HISTOIRE FRANÇAISE**



21h05



Avec la conquête de l'Algérie en 1830, c'est un siècle d'expansion sans précédent qui s'ouvre sur l'Afrique puis l'Asie. Une expansion menée au nom du « progrès » et de la « mission civilisatrice » de la France



**LA SELECTION DU MIDI LIBRE**

**UN CONDÉ**



21h05



Propriétaire d'une boîte de nuit, Roger Dassa reçoit un soir la visite des hommes de main de Tavernier, surnommé « le Mandarin » dans le milieu. Ce dernier, qui tient en ville les trafics de drogue et la prostitution, bénéficie de solides protections au sein des hautes sphères politiques et policières, que ses activités officielles de promoteur immobilier lui permettent de corrompre. Peu après avoir été rossé pour avoir refusé de faire entrer la drogue dans son établissement, Dassa est retrouvé mort au bas de son immeuble. L'inspecteur Barnero, qui ne croit pas à la thèse de l'accident, mène l'enquête avec son nouveau collègue, Favenin, muté pour indiscipline

**THE CURE**



21h05



The Cure, les pontes de la new wave, en concert à Rock en Seine 2019 pour la première fois. Un moment historique à ne manquer sous aucun prétexte ! Il faudrait avoir passé quarante ans sans écouter de musique pour ne pas connaître les Cure. Et on ne le souhaite à personne. Véritable représentant de la new wave anglaise, le groupe iconique, mené par le charismatique Robert Smith, s'invite à Rock en Seine pour l'anniversaire de la sortie de son premier album, « Three Imaginary Boys », en 1979. Album qui sera réédité en 1980 pour y faire figurer le morceau phare « Boys Don't Cry », sur lequel on n'aura jamais fini de danser

**L'AMOUR EST DANS LE PRÉ**



21h05



Après des premiers jours à la ferme riches en découvertes et en émotions, l'ambiance vire au orange chez Hervé, l'éleveur picard, face aux assauts de Vanessa et Stéphanie. Une semaine après son speed-dating, Vincent accueille à son tour ses deux prétendantes sur son domaine. Un grand moment de bonheur pour ve vigneron après des années de solitude. Dans les Côtes d'Armor, Valentin reçoit dans un gîte Natasha et Charley. Tirailé entre la blonde Cécile et la rousse Anne-Lise, Franck continue à hésiter. Indécise malgré une préférence qui crève les yeux, Delphine voit son séjour se crispier au rythme des prises de bec entre Christelle et Ghislaine

**UNE AFFAIRE FRANÇAISE SUBLIME, FORCÉMENT SUBLIME**



21h00



L'état se resserre autour de Christine Villemin tandis que son époux, Jean-Marie, doit faire face aux conséquences de son acte. La médiatisation de l'affaire devient encore plus spectaculaire lorsque la prestigieuse écrivaine Marguerite Duras est invitée à se rendre dans les Vosges et publie une chronique



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:20
Dohr	12:36
Asr	15:55
Maghreb	18:30
Icha	19:48

SUITE À L'ENVOLEE DES COURS MONDIAUX

## LES ENGRAIS COÛTERONT PLUS CHER

Les engrais propres à l'agriculture coûteront désormais plus cher. Le département de Hamdani n'a pas le choix que de fixer un prix de 8000 DA le quintal alors que celui-ci était de 3700 DA. Bonne ou mauvaise nouvelle pour les agriculteurs ? Ceux-ci devront acheter leurs engrais à un prix fixé par l'État suite à l'envolée des cours mondiaux ces derniers jours. En effet, les bourses mondiales des cours de semences se sont déliées avec 14 dollars le quintal et ces cours devront poursuivre leur hausse pour les semaines à venir. Les retombées sur l'Algérie ne sont pas aussi néfastes puisque le Gouvernement avait déjà prévu la constitution d'un stock pour cette année.

### Les pouvoirs publics ont soutenu l'idée de création d'usines d'engrais avec des importations limitées pour les besoins productifs

De plus, l'État soutient les prix des engrais à raison de 20% et a procédé à l'aménagement d'un tarif de 8000 DA le quintal sachant que ce prix devait être revu à la hausse pour 14.000 DA le quintal. Mais vu que l'ancien prix de 3700 DA était fixé depuis des années, les agriculteurs ne se plaignaient pas de ce côté. Mais, ils devront acheter au prix fort ces ingrédients qui sont nécessaires aujourd'hui, pour la relance du plan de



production 2020-2024. En effet, l'Algérie a réduit de moitié ses importations d'engrais et de semences misant sur l'accroissement de son potentiel local. Avec les deux grandes usines déjà implantées à Skikda et Tébessa, la demande va satisfaire le marché agricole selon le ministère de l'Agriculture qui estime dans une note de conjoncture datée de septembre dernier que « la production des engrais peut satis-

faire 60% du marché local avec une réduction à seulement 20% du reste des imports ». Le dernier accord signé avec Asmidal qui reste l'unique gros producteur d'engrais en Algérie sera d'un grand secours pour l'utilisation des engrais phosphatés pour les cultures de pommes de terre, l'arboriculture fruitière et la production maraîchère. Quant à la vente de ces engrais, elle se fera auprès des coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) qui sont implantées à l'échelle nationale et qui travaillent de concert avec la plupart des agriculteurs. La vente au prix soutenu par l'État concerne également les céréaliers et les producteurs de légumes secs.

F. Abdelghani

## RENTREE UNIVERSITAIRE OUVERTURE DE DEUX NOUVELLES ÉCOLES SUPÉRIEURES

La rentrée universitaire de l'année 2021 sera marquée par l'ouverture de deux nouvelles Écoles supérieures d'excellence. Ces deux écoles ouvriront leurs portes dans les wilayas d'Alger, et plus exactement dans la ville de Sidi Abdallah. Une bonne nouvelle pour ceux qui comptent faire des études plus poussées dans le domaine technique et mathématique. Les deux écoles sont créées par décret présidentiel.

### La ville de Sidi Abdallah s'est dotée de deux Écoles supérieures, chacune d'elles accueillera 200 nouveaux bacheliers

La première est dédiée à l'intelligence artificielle tandis que la deuxième s'est spécialisée dans les mathématiques. Selon le directeur de l'enseignement du premier et du second cycle au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, c'est une première. « Nous leur avons donné beaucoup de moyens et nous attendons beaucoup de ces étudiants », a-t-il déclaré pour nos confrères du Soir d'Algérie. Une entrée « très sélective » L'École nationale supé-

rieure en mathématiques et l'École nationale supérieure en intelligence artificielle vont ouvrir leurs portes le 10 octobre prochain. Bien entendu, ces deux écoles ne seront pas à la portée de tous les étudiants algériens. Le décret présidentiel ordonnant la création de ces deux écoles vise à former l'élite. Pour passer le seuil de ces deux écoles, il faudra donc figurer parmi les meilleurs bacheliers. 5 000 nouveaux bacheliers ont déjà déposé leur candidature pour rejoindre l'École nationale supérieure en Mathématiques. Entre 10 000 et 14 000 ont opté pour l'École nationale supérieure en Intelligence artificielle. Les bacheliers retenus pourront bénéficier de maints avantages, dont la qualité de l'enseignement, qui sera parfois assuré par des professeurs venant de l'étranger. Il est à noter que pour intégrer l'école de l'Intelligence artificielle il faudra décrocher le bac avec une moyenne de 17,52 en filière maths et avec 18,41 dans la filière maths techniques. En ce qui concerne l'école des Maths une moyenne de 16,64 est demandée aux bacheliers du lycée de Kouba, 16,76 pour ceux des filières maths et 17,21 pour les bacheliers en maths techniques.

### DEVICES Le taux de change du dinar

Le taux de change de la monnaie nationale s'est stabilisé dans les cotations officielles et sur le marché noir, hier dimanche 3 octobre 2021.

Pour ce début de semaine, le cours de l'euro à la Banque centrale d'Algérie s'élève à 159,23 dinars à l'achat et 159,26 dinars à la vente. Sur le marché parallèle des devises, il a atteint les 208 dinars à l'achat et 211 dinars à la vente. Pour ce qui est de la monnaie étasunienne, le dollar s'est stabilisé à 137,16 dinars à l'achat et 137,17 dinars à la vente dans les cotations de la Banque d'Algérie.

Son cours sur le marché parallèle s'est établi à 180 dinars à l'achat et 182 dinars à la vente.

Le prix du livre sterling à la banque a atteint 184,35 dinars à l'achat et 187,42 dinars à la vente, tandis que sur le marché noir, l'unité de cette monnaie est proposée à 243 dinars à l'achat et de 246 dinars à la vente.

### Le taux de change des monnaies des pays arabes

Concernant les autres monnaies, le prix du riyal saoudien dans les cotations officielles est de 36,56 dinars à l'achat et de 36,57 dinars à la vente. Sur le marché parallèle, il s'achète à 47 dinars et se vend à 48 dinars.

Le taux de change du dirham des Émirats arabes unis à la Banque d'Algérie s'élève à 37,33 dinars à l'achat et 37,34 dinars à la vente. Tandis que sur le marché parallèle, il est de 49 dinars à l'achat et de 49 dinars à la vente.

Le prix du dinar koweïtien à la banque est de 454,18 dinars algériens à l'achat et de 454,28 dinars algériens à la vente. Sur le marché noir des devises, il s'élève à hauteur de 597 dinars à l'achat et 603 à la vente.

### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

## 3 DÉCÈS 132 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES

L'Algérie demeure, pour le moment, loin du spectre de la 4<sup>e</sup> vague.

Le nombre quotidien des contaminations au Covid-19 est toujours sous la barre des 200 cas. Il s'agit, selon les spécialistes, d'une stabilité sanitaire qui reste fragile du moment où l'immunité collective est loin d'être atteinte.

Hier, le 03 octobre 2021, l'Algérie a recensé 132 nouveaux cas de contamination au Covid-19.

Dans son communiqué quotidien, le ministère de la Santé a également fait part du décès de 3 patients des suites de leurs contaminations au virus.

Le même bilan rapporte que le pays a enregistré 95 nouvelles guérisons et 18 nouvelles admissions en réanimation.

Ces derniers chiffres délivrés par le ministère de la Santé font grimper le bilan total des contaminations à 203.628 cas enregistrés depuis le début de la pandémie. Le total des décès quant à lui s'élève à plus de 5826 cas.

Le Directeur Général de l'Institut Pasteur d'Algérie a fait, hier, des déclarations osées concernant la pandémie du Covid-19.

### Dr. Derrar : « les non-vaccinés sont un danger pour eux même et pour les autres »

Selon le Docteur Derrar, « on s'est trompé de débat ».

La question concernant la vaccination des femmes enceintes et des enfants sont des sujets purement scientifiques selon lui, et ils ne font qu'égarer l'opinion publique.

Il ajoute que « l'essentiel est de dire que les gens qui ne sont pas vaccinés représentent un danger pour eux-mêmes et pour la société ».

Le Docteur Derrar souligne également que cette période est « le meilleur moment pour se faire vacciner, vu le retard provoqué en cas de contamination ».